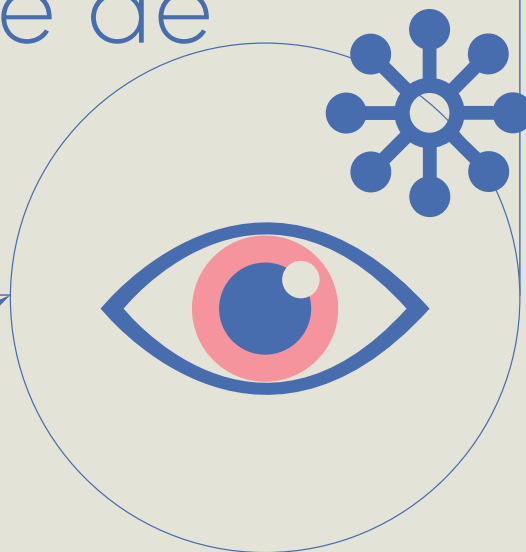


Rapport
annuel
2019

Un agir **commun,** au service de **tous**

info-radical.org



CENTRE DE
PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Prévention d'abord!

Table des matières

Mot de la présidente 05

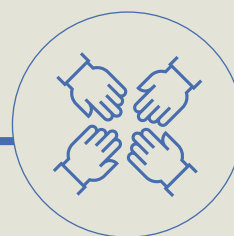
Mot de la directrice générale 06

Conseil d'administration 08

2019 en chiffres 10

Introduction 11

Année charnière, pour un mandat renouvelé



12

Plus que jamais, agir en complémentarité au service de tous	14
Orientations et axes de travail priorités en 2019 : rester à l'avant-garde	15
Des collaborations approfondies avec l'ensemble de ses partenaires	16
Une structure organisationnelle en cohérence avec son mandat	17



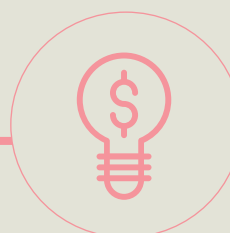
Panorama des activités et réalisations 18

Recherche et appui scientifique : des connaissances au service des pratiques	19
Relations médias, communication et visibilité institutionnelle	26
Partenariats et échanges d'expertise : partager le savoir-faire du CPRMV	32
Mobilisation communautaire, prévention et sensibilisation	35
Formations : affiner une mission éducative nécessaire	43
Accompagnement communautaire : écouter, orienter et soutenir	50



Plateforme Info-Radical – 58 Statistiques 2019

États financiers



62





Mot de la présidente

À titre de nouvelle présidente du conseil d'administration du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), je souhaite prendre le temps d'évoquer ce qui constitue une nouvelle phase dans la vie de cette organisation. Depuis 2015, le CPRMV a acquis, avec l'appui de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique du Québec, un statut de premier plan au Québec. Il est devenu une ressource incontournable en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, mais aussi en ce qui a trait à la lutte contre les actes à caractère haineux. Par son approche de prévention, le CPRMV a su construire une approche innovante qui fait aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance au Québec comme à l'international.

Alors que certains discours ou gestes de haine et de ressentiment de l'Autre s'expriment ou se traduisent par des échos tragiques, la mission du CPRMV apparaît plus que jamais fondamentale. Lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes est aujourd'hui une condition nécessaire à notre sécurité collective et à la préservation d'un vivre-ensemble inclusif.

Cette année 2019 inaugure la nomination d'un nouveau conseil d'administration caractérisé par sa parité et sa diversité. Composé de neuf membres aux profils prestigieux et aux compétences variées, ce nouveau conseil d'administration aura pour mandat de renforcer le rayonnement institutionnel du CPRMV et assurer la pérennité de son action de prévention à l'échelle du Québec.

Parmi les orientations futures portées par le nouveau conseil d'administration du CPRMV, le renforcement de la gouvernance et des modalités de gestion constitue une des premières priorités. Des comités dédiés ont d'ores

et déjà été mis en place au CA afin d'entâmer les premières actions dès 2020. En parallèle, les membres du CA seront appelés à mettre à profit leurs expertises, leurs expériences et leurs réseaux en vue de nourrir les orientations générales de l'organisation. Qu'il s'agisse d'une emphase mise sur les actions de prévention des actes haineux, du développement d'un volet numérique (webinaires ou formations en ligne) ou encore du renforcement des dispositifs d'accompagnement existants, nombreuses sont les perspectives sur lesquelles les membres de la nouvelle gouvernance pourront apporter leurs connaissances.

En terminant, je souhaite féliciter Mme Roselyne Mavungu pour sa récente nomination à titre de directrice générale du CPRMV, et souligner tant la qualité que l'importance du travail accompli par M. Jacques Savard, directeur général par intérim. L'arrivée de Mme Mavungu à la tête de notre organisation inaugure de nouveaux horizons. Elle pourra compter sur un conseil d'administration prêt à l'épauler dans sa tâche. Plus largement, je veux souligner le travail des employés du CPRMV qui assurent son fonctionnement quotidien et sa vitalité. Les réalisations de cette année 2019 évoquées dans le présent rapport témoignent de la qualité et de l'éténdue de leur travail.

Enfin, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, je tiens à remercier la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique du Québec pour la confiance qu'ils nous accordent pour la réalisation de ce mandat.

Shahad Salman

Présidente du CA du CPRMV



Mot de la directrice générale

À titre de nouvelle directrice générale du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), je souhaite souligner l'ensemble des accomplissements de notre organisation, de ses équipes et du directeur général par intérim sortant au cours de l'année écoulée. Si 2019 a été marquée par une phase de réflexion tant en ce qui a trait au positionnement qu'à l'organisation interne du CPRMV, l'ensemble des changements mis en œuvre témoigne de l'extraordinaire adaptabilité de notre structure et de sa volonté de demeurer une ressource incontournable en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence pour le Québec.

Face à la radicalisation, à l'extrémisme et à la haine, la prévention apparaît aujourd'hui plus que jamais une réponse privilégiée. Par l'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement, le CPRMV assure au quotidien le mandat majeur qui lui a été confié depuis 2015 par la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec.

Alors que nous clôturons une année bien remplie, je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des réalisations du CPRMV en 2019. Qu'il s'agisse des projets de recherche, des actions de formation, des initiatives de mobilisation communautaire ou de sensibilisation, des interventions médiatiques ou encore de nos accompagnements, vous trouvez dans le présent rapport annuel l'essence même de ce qui constitue la mission du CPRMV.



Roselyne Mavungu est nommée le 30 mars 2020 à titre de directrice générale du CPRMV afin d'administrer l'organisme et d'y apporter son expertise de gestionnaire ayant occupé plusieurs postes et effectué des missions d'importance au Canada, en Afrique centrale et au Moyen-Orient. Ainsi, Mme Mavungu cumule plus de 10 années d'expérience de gestion d'organisations en soutien à la communauté. Avant son arrivée en poste, elle a occupé de nombreuses fonctions, telles que celle de directrice générale de Compagnie F – Entrepreneuriat pour femmes, de présidente-directrice générale du Réseau MicroEntreprendre, ainsi que de conseillère principale en développement et gestion auprès de l'organisation Oxfam-Québec. Elle s'est aussi impliquée dans la gouvernance de différentes organisations locales telles que le Chantier de l'économie sociale, Cap Finance, l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et Femmessor. Elle a également siégé au Conseil des Montréalaises puis a été membre du Groupe directeur, du Gouvernement du Canada, sur la co-crédation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Elle est diplômée en droit (Université Paris XII La Varenne), en sciences humaines (Université Paris-La Sorbonne), en gestion des conflits et justice alternative (Université René Descartes).



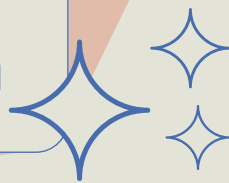
Jacques Savard
Directeur général par intérim du
CPRMV (mars 2019 – mars 2020)

Ici consignées, ces réalisations sont le fruit du travail passionné mené par le directeur général par intérim sortant, M. Jacques Savard et l'ensemble des employés du CPRMV. Je tiens à le remercier chaleureusement ainsi que les professionnelles et les professionnels qui travaillent au quotidien au sein de notre organisation. Chacun et chacune participent à faire vivre la mission de prévention qui est la nôtre auprès de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, professionnels comme membres du grand public. L'accessibilité, la polyvalence et l'ancrage communautaire sont et demeureront des fondements essentiels du CPRMV.

Plus que jamais, j'entame ce nouveau mandat à la tête du CPRMV avec pour vision d'assurer un développement pérenne et une image renouvelée d'une organisation dont la réputation s'avère déjà bien établie tant au Québec qu'à l'international. Les mois à venir me permettront de travailler au renforcement de la gouvernance, des assises financières et des liens de collaboration du CPRMV. Des défis que j'accueille avec joie et sens des responsabilités. En attendant de pouvoir vous dévoiler nos nouveaux projets et les actions innovantes de nos équipes pour l'année 2020, continuons à faire du Québec, un espace inclusif, sécuritaire et bienveillant pour tous et toutes.

Roselyne Mavungu
Directrice générale du CPRMV

Conseil d'administration



**Shahad
Salman**
Présidente

Mme Salman possède un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en droit et est membre du Barreau du Québec depuis 2010. Elle a cofondé l'agence Uena qui redéfinit la façon que les entreprises et les institutions publiques connectent à une diversité de personnes à travers des services de communications et de relations publiques pluriels et évolutifs. Au fil des ans, Mme Salman s'est impliquée au sein de plusieurs organismes. Parmi ceux-ci, elle est membre du Comité sur le profilage racial et social du Service de police de la Ville de Montréal, membre du Comité pour les droits de la personne du Barreau du Québec et présidente du Comité sur la diversité ethnoculturelle du Barreau de Montréal. Elle siège actuellement sur divers conseils d'administration notamment de la Maison secours aux Femmes et le Mouvement pour une démocratie nouvelle.



Réal Ménard
Vice-président

M. Ménard a été maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de 2009 à 2017, période durant laquelle il a aussi été membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal (2012-2017). Il a également occupé la vice-présidence de la Commission permanente de la sécurité publique en 2012 et 2013. À titre de député à la Chambre des communes (1993-2009), il a été le premier parlementaire à déposer un projet de loi antigang à la Chambre des communes en 1995. M. Ménard est titulaire d'une maîtrise en science politique, d'une licence en droit et d'un certificat d'études supérieures en éthique publique.

Caroline Lin
Trésorière



Actuellement chef de la direction financière à la Fondation Pierre Elliott Trudeau, Mme Lin est comptable professionnelle agréée et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). Elle possède plus de quinze années d'expérience en finances, en comptabilité et en gestion au Canada et en Australie.



**Aïsha Fournier
Diallo**
Secrétaire

Conseillère juridique principale au Mouvement Desjardins depuis mars 2013, Mme Fournier Diallo est également présidente du conseil d'administration du T.R.A.C. (Travail de rue/Action communautaire). Mme Fournier Diallo est membre du Barreau du Québec depuis 2007 et elle possède un baccalauréat en droit.

Francine Dupuis

Membre du conseil d'administration

Mme Dupuis est Présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, depuis 2015. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ainsi que d'une maîtrise en administration publique et possède une solide expérience de gestion dans le réseau de la Santé et des Services Sociaux. Mme Dupuis a également acquis une connaissance approfondie des enjeux cliniques (santé physique, mentale et services sociaux) propres au réseau dans laquelle elle évolue.



Benoît Pagé

Membre du conseil d'administration



Après une carrière d'enseignement en sociologie, M. Pagé devient directeur des études avant d'être nommé directeur général du Collège Ahuntsic, de 2013 à 2015. Il est actuellement directeur du Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle, un réseau de chercheurs, d'enseignants, de professeurs et de gestionnaires provenant de douze cégeps et de sept universités situées sur l'île de Montréal. M. Pagé détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en sociologie et a complété sa scolarité pour le doctorat dans la même discipline.

Marcel Savard

Membre du conseil d'administration



Policier à la Sureté du Québec durant 38 ans, dont plusieurs années à titre de directeur général adjoint, M. Savard est un spécialiste en sécurité, en mesures d'urgence et en lutte contre le terrorisme. Depuis 2015, il est professeur titulaire à l'École de police du Québec et agit aussi comme consultant-analyste en opérations policières à la société Radio-Canada. M. Savard est diplômé de l'Université de Virginie, du FBI Academy et du Collège canadien de police.

Alisha Wissanji

Membre du conseil d'administration



Mme Wissanji est notamment fondatrice de L'École des Grands, une programme parascolaire, et de la Fondation W, un organisme à but non lucratif dont la mission est de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite scolaire pour prévenir et réduire la pauvreté. S'impliquant bénévolement dans plusieurs organismes d'intérêts publics, elle est récipiendaire de plusieurs prix dont celui de la mention d'honneur de l'Association de Pédagogie Collégial (AQPC). De plus, titulaire d'un doctorat en physique et d'un post doctorat en mathématiques et statistiques, Mme Wissanji est également professeure et chercheure au Cégep Marie-Victorin.

Samuel Tanner

Membre du conseil d'administration



M. Tanner est professeur agrégé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur au CÉ-RIUM en études internationales. Ses expertises de recherche se concentrent sur l'impact des technologies sur la sécurité, l'extrémisme violent et les mouvements sociaux, la culture numérique et sécurité, ainsi que la police transnationale. M. Tanner est titulaire d'un doctorat en criminologie.

2019 en chiffres

111



Demandes d'assistance*
ou signalements**

35



Activités dans la
communauté

58



Séances de formation et
présentations

89



Demandes
médias

4 225



Personnes rejointes dans le
cadre de nos activités

63 883



Vues sur nos médias
sociaux

10 845



Visites sur nos sites web

14



Visites de
délégations

135



accompagnements et

383 heures
investies

* Signalement : une personne qui nous fait part d'une situation.

** Demande d'assistance : une personne qui requiert notre soutien à propos
d'une situation ou d'un individu dans son milieu.

Introduction

Pôle d'expertise en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a su s'ancrer, depuis 2015, comme une ressource incontournable dans le paysage québécois. Plus que jamais les services, les outils et les contenus développés par les équipes du CPRMV s'avèrent mobilisés par les citoyens et les professionnels à Montréal et dans l'ensemble du Québec. En cinq années d'existence, le CPRMV a su forger une philosophie inédite et proposer un modèle innovant dans un domaine où tout était à construire. Par la créativité et le travail passionné sans relâche de ses équipes, notre organisme a su bâtir une reconnaissance auprès des acteurs institutionnels et du grand public. La qualité de son action et de ses ressources se révèle un marqueur du succès du CPRMV, un constat renforcé par le recours croissant à son expertise et celle de ses professionnels au-delà même du Québec.

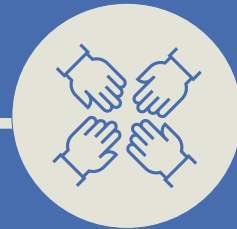
Au cours de l'année 2019, le CPRMV a opéré un bilan de ses activités. Avec l'appui de la ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec, le CPRMV a choisi de prendre le temps de dresser un état des lieux de son mandat afin d'assurer un positionnement efficace et renouvelé au sein de «l'écosystème québécois» de prévention de la radicalisation menant à la violence. Qu'il s'agisse des outils (Baromètre des comportements, Alvéole, etc.), des actions de sensibilisation (campagne Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends!), des formations ou encore de la plateforme d'assistance Info-Radical et des stratégies d'accompagnement communautaire mises en œuvre auprès des personnes directement touchées par une

situation de radicalisation et leurs proches, les actions menées par le CPRMV offrent une réponse adaptée aux besoins identifiés par les professionnels et les divers milieux.

Ce bilan de fonctionnement constitue une opportunité de réflexion stratégique et institutionnelle permettant de renforcer le positionnement de premier plan du CPRMV et de se projeter vers une nouvelle phase de développement. Afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain, notre organisme a choisi de recentrer ses actions dans une perspective communautaire, intervenant en complémentarité avec les autres acteurs institutionnels, qu'ils soient éducatifs, du réseau de la santé et des services sociaux ou encore universitaires, actifs sur cette problématique de la radicalisation menant à la violence au Québec. Le renforcement des axes de collaboration avec tous ces acteurs incontournables de la prévention s'inscrit dans une volonté renouvelée du CPRMV d'assurer une continuité de l'offre de services et surtout de créer de nouveaux liens et de nouvelles manières de tous collaborer.

Finalement, le processus de réflexion stratégique engagé cette année a permis d'esquisser de nouvelles pistes d'action reflétant à la fois les grandes tendances identifiées en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence et les besoins exprimés par les partenaires de terrain à travers le Québec. Ce rapport annuel 2019 présente à la fois un bilan des cinq années d'existence de l'organisation et un aperçu des orientations qui fondent (et fonderont) l'action du CPRMV au cours des prochaines années.





Année charnière, pour un mandat renouvelé

Après cinq années d'existence, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a choisi d'aborder l'année 2019 en se dotant d'un mandat renouvelé. Opérant dans un environnement évolutif, le CPRMV a opéré une réflexion stratégique sur son mandat au regard de l'évolution des tendances en matière de radicalisation menant à la violence au Québec et à l'international et de la maturation d'un écosystème d'acteurs québécois intervenants sur cette problématique. Résultat de cette réflexion stratégique, le mandat renouvelé du CPRMV s'énonce comme suit :



Prévenir la radicalisation menant à la violence et les comportements à caractère haineux par l'éducation, la mobilisation et l'accompagnement de la population de Montréal et du Québec dans une approche communautaire déployée afin d'agir en amont, orientée vers l'accessibilité pour tous, concertée avec les partenaires de tous les milieux et ancrée dans une expertise à la fois scientifique et pratique.

Cet énoncé de mission guidera pour les années à venir l'action du CPRMV et permettra d'assurer sa stabilité et l'exercice de ses activités.

Plus que jamais, agir en complémentarité au service de tous

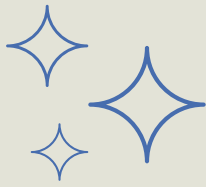
On ne saurait trop insister sur cet élément crucial : le positionnement du CPRMV, son accessibilité auprès du grand public, son rayonnement et sa raison d'être s'avèrent durablement ancrés dans une approche communautaire. À l'instar des «centres de prévention du suicide» ou des «centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel» (opérant respectivement dans les champs de la prévention du suicide et des agressions à caractère sexuel), des organisations communautaires aujourd'hui largement institutionnalisées dans le paysage québécois, le CPRMV représente lui aussi une ressource de type communautaire appliquée aux enjeux de radicalisation menant à la violence. Par ses fondements, le CPRMV se positionne comme un service confidentiel, flexible et accessible à tous, un dispositif complémentaire à d'autres initiatives institutionnelles, qui ne sont toutefois pas toujours en mesure d'offrir des réponses adaptées aux besoins divers des personnes confrontées aux problématiques de radicalisation menant à la violence.

Il existe aujourd'hui une nécessité de complémentarité au Québec en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence. Si le CPRMV est l'un des acteurs de ce champ, il n'est pas pour autant seul. Cette diversité des «portes d'entrée» et des «ressources» s'avère essentielle

puisqu'elle permet au grand public et aux professionnels de rejoindre les services adaptés à leurs besoins ou leurs situations particulières. Ainsi, si certaines personnes préfèrent rejoindre les organisations policières face à une situation de radicalisation menant à la violence considérée comme potentiellement grave, d'autres seront peut-être plus réticents à partager une situation ou une problématique de radicalisation vécue avec celles-là en raison de perceptions ou des conséquences pouvant en découler (enquête, risque de judiciarisation, etc.). Similairement, si certains individus préfèrent se tourner vers une organisation communautaire comme le CPRMV afin de partager une situation de radicalisation vécue ou connue, d'autres accorderont leur préférence aux professionnels du réseau de la santé et des services sociaux en raison des besoins observés (par exemple en lien avec des problématiques de santé mentale) ou de la proximité (par exemple l'accès à un CLSC à proximité du lieu de résidence).

Tenant compte de cette diversité des situations et des besoins, c'est essentiel de favoriser une complémentarité des ressources en matière de radicalisation menant à la violence au niveau provincial. Seule cette complémentarité permet d'offrir à l'ensemble du public et des professionnels du Québec, le bénéfice de pouvoir accéder à des «portes d'entrée» adaptées à leurs réalités. Plus que jamais en 2020, le CPRMV souhaite incarner cette ressource et cette porte d'entrée communautaire au service de tous les Québécois et toutes les Québécoises.

le positionnement du CPRMV, son accessibilité auprès du grand public, son rayonnement et sa raison d'être s'avèrent durablement ancrés dans une approche communautaire.



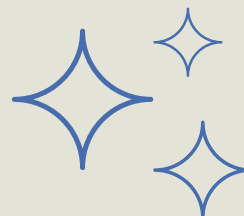
Orientations et axes de travail priorisés en 2019 : rester à l'avant- garde

Fort de la reconnaissance de son travail et d'une volonté de demeurer à l'avant-garde en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, le CPRMV a choisi de prioriser trois axes de travail pour l'année 2019.

En premier, le CPRMV a souhaité miser sur un renforcement de son ancrage communautaire. Organisme à but non lucratif, l'ADN du CPRMV réside dans sa volonté de demeurer ancré au plus près des réalités des individus et des milieux pouvant être touchés par la radicalisation menant à la violence. Le mandat du CPRMV ne peut exister sans un enracinement communautaire fort qui vise à la création d'un lien de confiance auprès du public et des professionnels, et la mobilisation des acteurs de terrain et des partenaires locaux dans une perspective collective de prévention. Pour ce faire, le CPRMV entend se positionner en « catalyseur » des actions et des initiatives de prévention au niveau local. Au cours de l'année écoulée, cette volonté de renforcer l'approche communautaire de notre organisation s'est traduite à plusieurs niveaux. D'abord par l'ajout d'une composante de « mobilisation communautaire » aux actions de sensibilisation et de prévention déjà existantes. Fondée sur les principes de collaboration et de co-construction avec les milieux et les partenaires locaux, la mobilisation communautaire vise à encourager la participation des citoyens et des acteurs de terrain à la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence. Parallèlement, c'est l'accompagnement offert par le CPRMV aux individus à risque ou en situation de radicalisation ainsi qu'à leurs proches qui s'est lui aussi enraciné dans une perspective communautaire. Constatant le besoin d'offrir un soutien qui ne se limite pas à une logique d'intervention clinique traditionnelle, notre organisation

a choisi de renforcer ses stratégies d'accompagnement communautaire, misant notamment sur les pratiques de mentorat ou d'engagement communautaire comme leviers d'action.

En second, le CPRMV a choisi de prendre un virage numérique à l'image de plusieurs projets en développement. Du côté de la formation, nos professionnels ont travaillé au développement d'une offre de formation en ligne. Afin de favoriser une accessibilité élargie et de répondre aux défis que pose la diffusion des contenus de formation CPRMV à l'échelle de l'ensemble du Québec, le CPRMV travaille actuellement au développement d'une plateforme de formation en ligne. Celle-ci permettra à un plus grand nombre d'avoir accès à l'expertise du CPRMV et à certains de ses contenus de formation. En parallèle, l'adaptation de plusieurs formations présentiels au format webinaire est également en cours. Ce « virage numérique » vise aussi certains des outils pédagogiques du CPRMV plébiscités par les professionnels et les milieux, à l'égard d'Alvéole, outil pédagogique de soutien à l'analyse des situations de radicalisation, qui devrait bénéficier d'une version en ligne d'ici 2021. Cette virtualisation des ressources, des contenus et des outils du CPRMV s'inscrit dans une volonté de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ce virage numérique s'illustre également dans d'autres secteurs clés tels la sensibilisation et la prévention. Ainsi, le projet de webzine 404 vise à proposer un espace numérique pour « parler de la radicalisation autrement ».





Finalement, le CPRMV a investi encore davantage d'efforts cette année dans la prévention des actes et des comportements haineux. Parce qu'ils sont à la fois les manifestations et des facteurs contributifs aux phénomènes de radicalisation violente, les actes à caractère haineux s'inscrivent dans l'étroite continuité du mandat de prévention confié au CPRMV. Afin de renforcer ses actions, notre organisation a poursuivi son exploration des tendances actuelles au Québec ainsi que le développement de contenus informatifs et l'organisation d'événements de sensibilisation dédiés à cette thématique. Plus que jamais, l'année 2020 sera celle d'une expansion des activités du CPRMV à l'égard de cette problématique des actes et des comportements à caractère haineux.

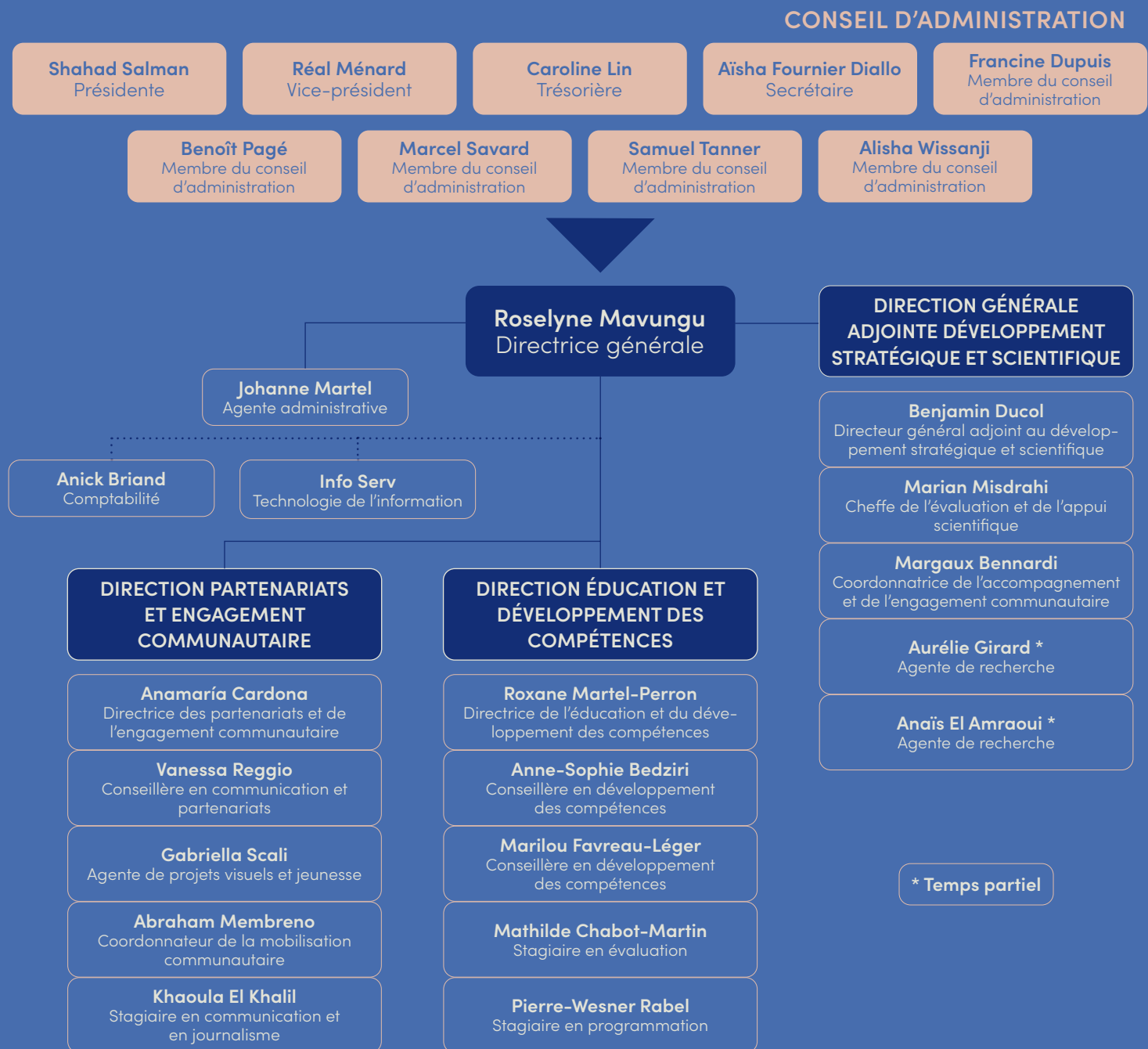
Des collaborations approfondies avec l'ensemble de ses partenaires

La mission du CPRMV ne pourrait s'exercer sans une collaboration avec une série de partenaires institutionnels et communautaires. L'année 2019 a été marquée par l'approfondissement de certaines collaborations déjà existantes et par l'établissement de nouveaux partenariats. Afin de renforcer les liens de collaboration de notre organisation, plusieurs protocoles ont été signés. Les collaborations du CPRMV s'articulent autour de trois dimensions. En premier, des partenariats institutionnels qui visent à assurer une continuité dans l'offre de service au Québec et à optimiser certaines pratiques, notamment en ce qui a trait à l'accompagnement et au soutien aux personnes en situation de radicalisation et leurs proches. En second, des collaborations à titre d'échange d'expertise qui favorisent le partage de connaissances et de pratiques entre le CPRMV et des organisations partenaires tant au Québec qu'à l'international. Finalement, des échanges plus informels auprès de partenaires s'exercent dans le cadre de comités, de tables de concertation ou de réseaux de bonnes pratiques. L'ensemble de ces collaborations et de ces liens partenariaux contribue à faire évoluer le CPRMV et à favoriser ses actions de prévention.

Une structure organisationnelle en cohérence avec son mandat

Afin d'établir une cohérence avec son repositionnement, le CPRMV a choisi de faire évoluer, au cours de l'année écoulée, sa structure organisationnelle. Cette nouvelle structure reflète une volonté de simplicité, d'efficacité et de cohérence avec le mandat renouvelé du CPRMV. Elle vise à assurer une mise en œuvre des divers secteurs d'activités et à favoriser l'atteinte des objectifs. Fort de ses quatorze employés, le CPRMV se structure désormais de la manière qui suit.

ORGANIGRAMME DU CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE AU 31 MARS 2020





Panorama des activités et réalisations

Recherche et appui scientifique : des connaissances au service des pratiques



En complémentarité des recherches scientifiques menées dans la sphère universitaire, le mandat de recherche du CPRMV s'inscrit dans un appui aux actions de sensibilisation, de prévention, de formation et d'accompagnement développées par et au sein de notre organisation. Le mandat de recherche et d'appui scientifique pratiqué au CPRMV est donc orienté vers l'appui aux activités et aux pratiques de prévention de la radicalisation menant à la violence mises en œuvre par le CPRMV en leur donnant une assise scientifique fondée sur les connaissances et les données probantes les plus à jour.

Le mandat de recherche comprend également un volet de veille stratégique. Il convient pour le CPRMV de bénéficier d'une veille stratégique permanente lui permettant de s'orienter quant aux grandes tendances en matière de radicalisation menant à la violence (au Québec) et en ce qui a trait aux meilleurs programmes et pratiques de prévention existants au niveau local et international. Cette veille stratégique permettra au CPRMV d'évaluer son positionnement au sein de l'écosystème de prévention de la radicalisation menant à la violence au Québec et offrira à ses équipes une synthèse des expériences actuelles en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.

Les activités de recherche et d'appui scientifique développées au CPRMV visent aussi à assurer la mobilisation et la diffusion des connaissances produites au sein du CPRMV. Que ce soit l'expertise développée par les professionnels du CPRMV pouvant être partagée auprès de partenaires externes ou les connaissances disponibles auprès de ceux-ci pouvant être mobilisées au sein du CPRMV, le volet partage d'expertise scientifique constitue une dimension clé du développement de l'organisation.

Finalement, le mandat de recherche du CPRMV intègre une dimension évaluative, incontournable afin d'assurer l'efficacité des actions de prévention. Cette perspective d'évaluation permet également d'assurer une reddition de comptes des actions développées ainsi qu'une réflexivité sur les pratiques et les programmes mis en œuvre.

Recherche et appui scientifique : mieux comprendre les réalités et tendances

Recherche-action « Les familles face à la radicalisation »

L'année 2019 a été celle de la mise en œuvre du projet de recherche-action « Les familles face à la radicalisation » grâce à la subvention obtenue du Fonds pour la résilience communautaire (FRC) du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (CCECPV).

En matière de radicalisation menant à la violence, les familles constituent un élément rarement intégré dans la réflexion. Elles sont néanmoins des éléments clés, tantôt facteur de protection, tantôt facteur de vulnérabilité, qui peuvent venir peser sur les trajectoires individuelles de radicalisation menant à la violence. Ainsi, certaines configurations sociales (familles marginalisées, précarisées ou stigmatisées) de même que certaines dynamiques intrafamiliales (par exemple l'existence de relations conflictuelles ou dégradées entre membres d'une famille, l'absence ou les comportements abusifs d'un ou des parents) peuvent constituer autant de terrains fertiles à l'émergence de trajectoires de radicalisation menant à la violence.

Les défis et les enjeux rencontrés par les familles qui font face à la radicalisation d'un proche s'avèrent nombreux : tensions intrafamiliales, stigmatisation, détresse psychologique et sociale, etc. Ils demeurent toutefois peu documentés par la littérature scientifique ne permettant pas de mettre en œuvre des pistes de solutions et des ressources pour y faire face. Mieux connaître ces problématiques est une condition essentielle afin de développer de meilleurs programmes de sensibilisation et des ressources spécifiquement dédiés aux familles pouvant être confrontées aux phénomènes de radicalisation.

La recherche-action menée sur cette thématique par le CPRMV a permis la rédaction d'un rapport de recherche intitulé « Les familles face à la radicalisation : état des lieux et défis de prévention » et l'articulation de plusieurs pistes d'action pour le CPRMV en vue de mieux prendre en considération les familles comme des acteurs incontournables en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.



les familles constituent un élément rarement intégré dans la réflexion. Elles sont néanmoins des éléments clés, tantôt facteur de protection, tantôt facteur de vulnérabilité, qui peuvent venir peser sur les trajectoires individuelles de radicalisation menant à la violence.

Recherche « Réparer les actes motivés par la haine : interroger la transférabilité des processus de dialogue entre contrevenants et victimes ou citoyens vivant un conflit »

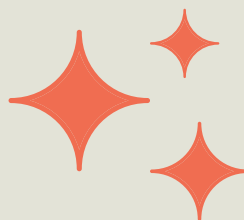
Initié en collaboration avec la chercheuse Nina Admo (Collège de Maisonneuve/Centre international de criminologie comparée), le Centre de services de justice réparatrice (CSJR) et de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV), le projet de recherche « Réparer les actes motivés par la haine : interroger la transférabilité des processus de dialogue entre contrevenants et victimes ou citoyens vivant un conflit » vise à explorer la transférabilité des processus de dialogue, de médiation et de justice réparatrice au domaine spécifique des actes haineux.

Les actes motivés par la haine, qu'ils soient de nature criminelle ou non, représentent une problématique sociale de premier plan au Canada et dans nombre de sociétés contemporaines confrontées aux conséquences négatives de ces gestes. En dépit d'une conscientisation accrue des acteurs institutionnels à l'égard de cette problématique, force est de constater la persistance d'un certain nombre d'enjeux : sous-déclaration, sous-enregistrement, manque de prévention, etc.

Plus précisément, ce projet de recherche s'ancre sur le constat d'un traitement partiel et limitatif des actes criminels motivés par la haine par le système de justice pénale. La prise en charge des crimes haineux

au sein du système de justice pénale canadien (comme dans d'autres pays) connaît de fortes limitations, notamment en ce qui a trait à la reconnaissance de la dimension « haineuse » de la victimisation et à la possibilité d'obtenir une réparation dans le cadre d'un processus judiciaire souvent long et incertain. Parallèlement, le traitement judiciaire actuel appliqué aux actes à caractère haineux soulève l'enjeu de l'efficacité quant à la prise de conscience et la possibilité de sensibilisation des auteurs de ces actes.

En considérant ces limites, il apparaît indispensable d'explorer des pistes d'intervention innovantes en vue de favoriser à la fois un meilleur sentiment de reconnaissance du préjudice subi par les victimes et une possibilité accrue de prise de conscience de la part des auteurs de ce type d'actes. Le projet de recherche mené par le CPRMV s'intéresse donc aux processus de dialogue (ex. médiation, rencontre de groupe entre contrevenants et victimes, etc.) et aux philosophies dites « alternatives » de justice (ex. justice alternative, justice réparatrice, etc.), développées depuis plusieurs décennies dans d'autres domaines et qui semblent constituer des expériences intéressantes suscitant une réflexion sur leur transposition possible à cet enjeu des actes motivés par la haine. Pour le CPRMV, l'objectif est d'être en mesure de développer, dans le cadre de son mandat, de nouveaux mécanismes d'accompagnement des auteurs et des victimes d'actes haineux.



Appui à l'évaluation des actions : assurer une amélioration continue

Le mandat de recherche du CPRMV est également celui d'une réflexivité et d'une évaluation des pratiques et des projets menés. Il s'agit d'assurer l'évaluation (parfois en collaboration avec des évaluateurs externes) des programmes et des pratiques menés par les équipes du CPRMV. Cette perspective évaluative constitue une dimension incontournable pour le CPRMV afin d'assurer l'effectivité et l'amélioration constante de ses actions.

En 2020, l'évaluation constituera un champ d'action renforcé pour le CPRMV. Cette perspective se traduira notamment par la révision et la bonification de l'ensemble des dispositifs d'évaluation actuellement existants.

Partenariats scientifiques et mobilisation des connaissances : partager notre expertise

Dans le cadre du développement de partenariats scientifiques, le CPRMV a signé en 2019 une entente avec le *Canadian Network for Research on Terrorism Society and Security (TSAS)*, réseau de recherche pancanadien fondé en 2012. Soutenu par le gouvernement fédéral canadien, le réseau TSAS a pour mandat de soutenir la recherche sur les enjeux de terrorisme, les réponses aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent ainsi que les impacts que ceux-ci ont sur la société canadienne. Par ce partenariat, le CPRMV est devenu le 31^e organisme s'associant à cette initiative scientifique de premier plan.

En 2019, le CPRMV est aussi devenu membre partenaire de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (Chaire UNESCO-PREV) établie entre l'Université de Sherbrooke, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal, du Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent (RPC-PREV), et du Consortium ITERP travaillant à l'évaluation des dispositifs de prévention de la radicalisation.

Dans le cadre de son mandat de partage d'expertise et de mobilisation des connaissances, le CPRMV a poursuivi sa participation à plusieurs comités aviseurs. En 2019, il a contribué au comité aviseur du projet *Updating the Environmental Scan of Right-Wing Extremism in Canada* dirigé par Barbara Perry (University of Ontario Institute of Technology) et au projet *PVE through School-based and School-Linked Approaches and Programs* dirigé par Daniel Laitsch (Simon Fraser University).

Au Québec, le CPRMV a agi à titre de partenaire dans le cadre de l'action concertée FQRSC « La radicalisation menant à la violence au Québec : mieux comprendre pour mieux prévenir » et du rapport de recherche « Peur de quoi? L'extrémisme violent au Québec et le paysage médiatique » dirigé par Solange Lefebvre (Université de Montréal). Le CPRMV s'est aussi activement impliqué comme membre du réseau d'échange animé par l'équipe « Recherche et Action sur les Polarisation sociales » (RAPS) avec la présentation de ses projets et initiatives dans le cadre de rencontres mensuelles organisées.

En ce qui a trait à la diffusion des connaissances, les professionnels du CPRMV ont publié plusieurs contributions scientifiques portant sur des aspects variés de la thématique de la prévention de la radicalisation menant à la violence :



El-Amraoui, A. F. et Ducol, B. (2019) « Family-Oriented P/CVE Programs: Overview, Challenges and Future Directions », *Journal for Deradicalization*, (20), p. 190–231. En ligne.



El-Amraoui, A. F. et Ducol, B. (2019) « Radicalisation et extrémisme violent en contexte de détention : État des lieux et considérations en matière de prévention », *Revue Porte Ouverte*, 31(2). En ligne.



Misdrahi, M. (2019) « La réhabilitation sociale des personnes incarcérées pour des faits reliés au terrorisme : un aperçu des défis du milieu carcéral », *Revue Porte Ouverte*, 31(2). En ligne.

Finalement, comme lors des années précédentes, le partage des connaissances s'est effectué par la participation à diverses activités publiques (conférences, panels de discussion, etc.):

28 janvier 2019

Conférence « Radicalisation menant à la violence: Définitions, manifestations et présence en région(s) », Université du Québec à Chicoutimi (Chicoutimi).



12 mars 2019

Webinaire « Prévenir la radicalisation menant à l'extrémisme violent: Émergence d'un paradigme et de ses déploiements », Cycle de conférences en criminologie, Université de Moncton (Moncton).

28 mars 2019

Panel de discussion « Outillez-vous contre la haine: le #RacismeEn-Ligne », Semaine d'action contre le racisme (Montréal).

17 avril 2019

Colloque « Prévenir et évaluer l'impact des actions en milieu d'enseignement », Collège de Rosemont (Montréal).



31 mai 2019

Colloque « Crimes haineux: définition, formes, acteurs, enjeux », 87e Congrès de l'Association francophone pour le savoir/ACFAS, Université du Québec en Outaouais (Gatineau).

3 au 6 juin 2019

Colloque « Radicalization and Preventing Violent Extremism », John Howard Society of Ontario Summit 2019, Horseshoe Valley Resort, (Barrie).

3 au 4 juillet 2019



Colloque international « Mécaniques de l'extrémisme violent. Leçons d'une expérience et d'une logique comparative », La Sauvegarde Seine-St-Denis, (Bobigny).

9 juillet 2019

TSAS Summer Academy, Balsillie School of International Affairs (Waterloo).

5 au 6 septembre 2019

Colloque « Résilience collective, polarisation sociale et prévention des radicalisations », Université de Strasbourg (Strasbourg).

4 au 6 novembre 2019

Atelier international « Coopération nationale locale en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent » Global Counterterrorism Forum (Montréal).



5 novembre 2019



Colloque « Avons-nous gagné la bataille contre la radicalisation menant à la violence au nom de l'islam et du nationalisme en France et au Québec », 32e Entretiens Jacques Cartier (Montréal).

17 novembre 2019

Panel de discussion, « Extrêmes images », Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) (Montréal).

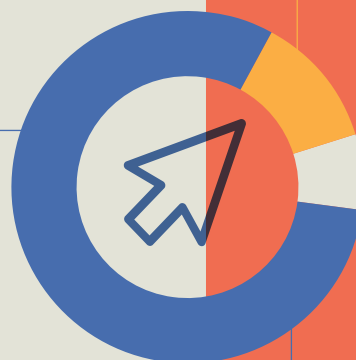




Relations médias, communication et visibilité institutionnelle

Acteur de référence au Québec sur les thématiques associées à la radicalisation menant à la violence et aux actes motivés par la haine, le CPRMV est régulièrement interpellé par les médias en raison de son expertise et de son mandat. En parallèle, l'organisation a mis en œuvre divers dispositifs visant à assurer une visibilité institutionnelle et en vue de communiquer ses actions auprès du grand public et des professionnels.

Répartition géographique des interventions médias



Médias : partager une information juste sur des problématiques complexes

Le CPRMV a continué en 2019 de répondre aux demandes médias qui lui ont été adressées par les médias du Québec et à l'international. Parmi les thématiques ayant fait l'objet d'un intérêt récurrent de la part des médias cette année, on retrouve :

- ▶ La montée de l'extrémisme de droite au Canada et à l'international (attentat de Christchurch) et ses conséquences ;
- ▶ Les conséquences de l'attentat de la Grande Mosquée de Québec deux ans après et les comportements haineux ou hostiles à l'égard des musulmans au Québec ;
- ▶ Les crimes et les incidents haineux au Québec (tendances, mécanismes de comptabilisation, mesures de prévention et dispositifs en place, etc.) ;
- ▶ Les discours haineux en ligne et les stratégies de prévention au Québec ;
- ▶ La prévention de la radicalisation menant à la violence et les initiatives innovantes ;
- ▶ Les enjeux (légaux, politiques, ou opérationnels) entourant la gestion des « retournants » canadiens et les « bonnes pratiques » de prise en charge et d'accompagnement pouvant être mises en œuvre ;
- ▶ La manosphère et les mouvements antiféministes extrémistes ou les gestes violents commis par les *Incels**.

Au total, ce sont **89** demandes médias qui ont été reçues en 2019 par le CPRMV.

Elles ont donné lieu à **58** interventions médias.

* Acronyme pour qualifier les personnes qui se disent « célibataires involontaires ».



Site web et réseaux sociaux : mobiliser autour du CPRMV et de ses actions

Le rayonnement du CPRMV continue d'être assuré par son site web (www.info-radical.org) qui demeure une vitrine incontournable dans la mise en valeur des activités, des projets et des outils développés par notre organisation. Au cours de l'année 2019, le site web du CPRMV a ainsi cumulé un total de **10 845 visites**.

Parallèlement, le CPRMV continue de promouvoir son expertise et ses actions en assurant une présence active sur les réseaux sociaux. En 2019, **1028 publications** ont été effectuées sur les diverses plateformes de médias sociaux (322 Facebook, 547 Twitter, 83 LinkedIn, 57 Instagram et 19 YouTube) et **10 infolettres** ont été publiées en vue d'annoncer les projets et les activités du CPRMV.

Au cours de l'année 2019, plusieurs actions ont été entreprises afin de bonifier les stratégies de communication et de visibilité du CPRMV. L'organisation s'est notamment dotée en interne d'une politique de communication permettant de favoriser la diffusion d'informations à propos des actions (formations portes ouvertes, activités de sensibilisations offertes, événements publics, nouvelles publications) menées par le CPRMV.

Plus spécifiquement, certaines actions de communication ciblées ont été engagées, par exemple, la publication de messages/contenus ciblés lors des journées internationales reconnues par les Nations Unies en lien avec la mission du CPRMV. À cet effet, une campagne de sensibilisation créée en partenariat avec le réseau « Outils de Paix », autour de la Journée internationale de la Paix, a ainsi été relayée par les onze organisations membres du Réseau, permettant de souligner et rendre visible la convergence des mandats de ces acteurs agissant au niveau communautaire au Québec.

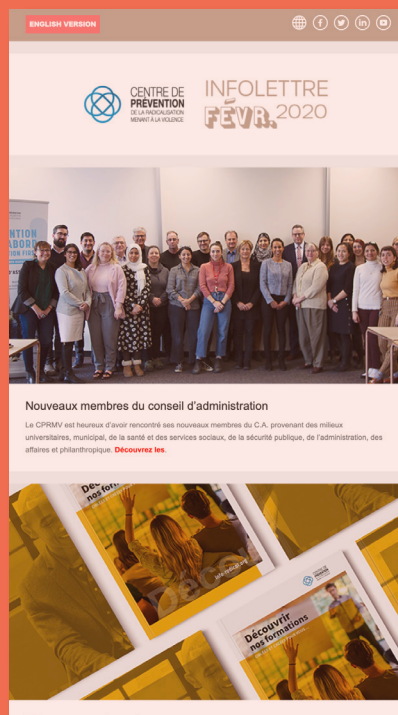


10 845

visites (info-radical.org)



10
infolettres



Activités publiques de visibilité : mieux faire connaître l'action et les services du CPRMV à tous

Le CPRMV a assuré sa visibilité par l'entremise d'activités publiques telles que les formats « midis-causeries » ouverts au grand public et la présence de kiosques d'information CPRMV dans le cadre d'événements publics. Ces activités publiques de visibilité permettent à notre organisation de mieux faire connaître ses services, ses activités et ses projets en cours. En 2019, ce sont **4 midis-causeries** qui ont été organisés¹ par le CPRMV. En parallèle, les équipes du CPRMV ont fait la promotion de services de l'organisme par l'entremise de kiosques d'information CPRMV dans le cadre d'événements publics tels que :

- ▶ Kiosque lors du Congrès 2019 de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) sur le thème « Composer avec la complexité » ;
- ▶ Kiosque lors de l'événement « La jeunesse œuvre contre la radicalisation » organisé par le Bureau international Jeunesse (BIJ) et Les Offices Jeunesse Internationaux du Québec (LOJIQ) ;
- ▶ Kiosque dans le cadre du cours de « Prévention en délinquance du programme Techniques d'intervention en délinquance » du Collège Ahuntsic ;
- ▶ Kiosque dans le cadre du « Salon de la rentrée des organismes communautaires » organisé par La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM) et le Pavillon d'Éducation Communautaire HM (PEC).

Au total, ce sont plus de
525 personnes
qui ont été rejointes par
les activités publiques de
visibilité organisées en
2019.



1

En partenariat avec le Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents (CAPREV) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Montreal Institute for Genocide and Human Rights Studies (MIGS), la Maison des jeunes Jambes et les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).



Partenariats et échanges d'expertise : partager le savoir-faire du CPRMV

Par son expertise, le CPRMV est amené à établir des partenariats avec les acteurs pertinents du champ de la prévention de la radicalisation menant à la violence et des actes à caractère haineux. Ces partenariats visent en premier à assurer une complémentarité des services offerts par le CPRMV avec divers partenaires des milieux scolaires, communautaires, de la santé et des services sociaux, de la sécurité publique, etc. et à favoriser un échange d'expertise et de bonnes pratiques auprès de ces acteurs pertinents.

Dans une perspective d'approfondissement de ses liens de collaboration, le CPRMV a signé en 2019, 3 protocoles de collaboration avec :

- ▶ L'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ);
- ▶ Le UNESCO Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development (MGIEP);
- ▶ Le Montreal Institute for Genocide & Human Rights Studies (MIGS) de l'Université Concordia.

En parallèle, le CPRMV participe à 4 tables de concertation ou comités de concertation locaux en lien avec son mandat de prévention de la radicalisation menant à la violence et des actes haineux :

- ▶ Réseau Outils de Paix;
- ▶ Communauté de pratiques inclusives du Réseau Outils de Paix;
- ▶ Table de concertation – Comité jeunes vulnérables de Saint-Léonard;
- ▶ Recherche et Action sur les Polarisation sociales (RAPS).

Au cours de 2019,
le CPRMV a également répondu à
66 demandes d'échanges d'expertise en
provenance d'acteurs
locaux et internationaux. Voici quelques
exemples.

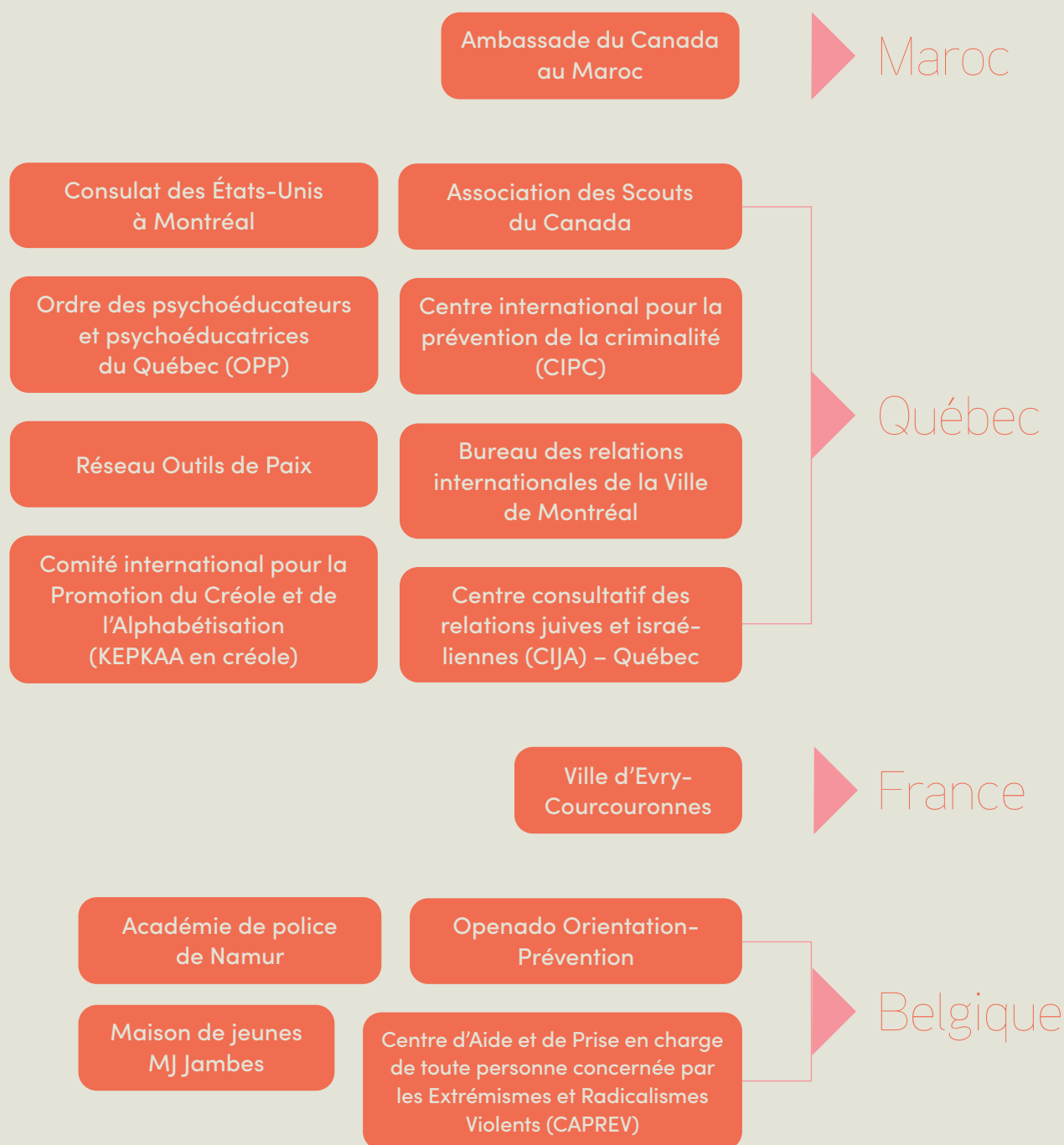
Québec

- ▶ Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
- ▶ Forum jeunesse de l'île de Montréal
- ▶ Forum jeunesse de Saint-Michel
- ▶ Mosquée NDG à Montréal
- ▶ Centre culturel marocain
- ▶ Réseau pour la paix et l'Harmonie
- ▶ Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
- ▶ Conseil canadien des femmes musulmanes
- ▶ RAPS (Recherche Action sur les Polarisation sociales).

International

- ▶ Services pénitenciers de Catalogne (Espagne)
- ▶ Mission de lutte contre la radicalisation violente CP Poitiers-Vivonne – Direction interrégionale des Services pénitentiaires de Bordeaux (France)
- ▶ PREVENT (Royaume-Uni)
- ▶ Ville de Charleroi, Direction de la Prévention et de la Sécurité (Belgique)
- ▶ Institute for Strategic Dialogue (ISD) (Royaume-Uni)
- ▶ Counter-Terrorism Preparedness and Societal Resilience (CTPSR), Ville de Londres (Royaume-Uni)
- ▶ Université de Sienne (Italie)
- ▶ Polish Platform for Homeland Security (Pologne)
- ▶ Centro SVILUPPO CREATIVO (Italie)
- ▶ GCTF Countering Violent Extremism (CVE) Working Group (International)
- ▶ Eurométropole de Strasbourg (France)
- ▶ Gouvernement du Pays basque (Espagne)

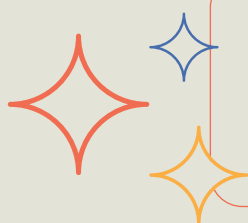
L'équipe du CPRMV a pu accueillir dans ses locaux **14 visites de délégations** locales et internationales d'acteurs communautaires et institutionnels.





Mobilisation communautaire, prévention et sensibilisation

Caractérisé par son ancrage communautaire, le CPRMV déploie des actions de mobilisation et de sensibilisation grâce à la collaboration des partenaires et des milieux. Cela implique des stratégies de prévention adaptées à chaque milieu, coconstruites par la mobilisation communautaire mise en œuvre par les professionnels du CPRMV.



Mobilisation communautaire :
coconstruire des stratégies de
prévention adaptées à chaque milieu

À l'instar de toute forme de prévention, la prévention de la radicalisation menant à la violence ne peut se faire sans la participation active des milieux concernés. Dès lors, la mobilisation communautaire constitue une composante incontournable des mécanismes de prévention et de sensibilisation mises en œuvre par le CPRMV.

Les actions de mobilisation communautaire renvoient aux divers processus à travers lesquels des groupes ou des communautés sont soutenus dans l'élaboration des besoins, des objectifs et des moyens en vue d'atteindre la prévention de la radicalisation menant à la violence. Pour le CPRMV, il s'agit de créer les conditions d'une coconstruction des stratégies de prévention en fonction des milieux ou des contextes visés. Pour ce faire, les équipes du

CPRMV entretiennent des relations avec des partenaires et des acteurs communautaires variés avec pour objectif de permettre la structuration d'un écosystème qui collabore activement à la prévention de la radicalisation, de l'extrémisme violent et des actes à caractère haineux. Il s'agit aussi d'accompagner le processus de réflexion des milieux ciblés sur les enjeux de radicalisation menant à la violence et des actes à caractère haineux en vue de les aider à formaliser et pourquoi pas, structurer des projets de prévention ou de sensibilisation adaptés à leur propre réalité. **Pour ce faire, le CPRMV établit une stratégie de mobilisation communautaire selon trois étapes :**

Pour le CPRMV, il s'agit de créer les conditions d'une coconstruction des stratégies de prévention en fonction des milieux ou des contextes visés.

1

Identification des milieux ciblés : Pour le CPRMV, il est essentiel de pouvoir identifier les organismes ou les acteurs institutionnels qui, par leur mandat ou leur contexte, constituent des alliés potentiels dans la prévention de la radicalisation menant à la violence et des actes à caractère haineux. Le CPRMV peut par exemple approcher certains milieux identifiés comme prioritaires en vue d'amener une réflexion sur les enjeux de la radicalisation violente et les incidents à caractère haineux. Il peut également s'agir de mieux faire connaître ses services dans une optique de collaboration bilatérale ou de coconstruction de dispositifs de prévention.

2

Création d'espaces de collaboration : Le CPRMV entend créer des points de convergence entre son mandat de prévention de la radicalisation menant à la violence qui est le sien et celui d'organisations ou de groupes alliés partageant ses valeurs ou dont la mission s'avère convergente avec la sienne. Pour ce faire, des espaces de collaboration peuvent être établis selon des modalités variées : rencontres ponctuelles, tables de concertation, réseau de partage de pratiques, regroupements professionnels, comités de citoyens, etc. La création d'espaces de collaboration vise à favoriser une collaboration, une co-animation et une cocréation d'espace de collaboration faisant émerger des actions communes.

3

Élaboration des actions communes : À la suite de la mise en œuvre d'espaces de collaboration, il s'agit d'élaborer des actions communes et de choisir les moyens d'action qui seront mis en œuvre par le CPRMV et ses partenaires. Ces actions communes peuvent s'inscrire dans des logiques partenariales formelles (protocoles, ententes de collaboration, etc.) ou informelles (comité de travail, table de concertation, etc.).

Activités de sensibilisation et de prévention : dialoguer autour de la radicalisation et des actes à caractère haineux

Au cours de l'année 2019, ce sont 19 événements ou activités de sensibilisation et de prévention (dont 7 événements ou activités en partenariat) qui ont été organisés par le CPRMV, avec l'appui de ses partenaires institutionnels, scolaires et communautaires. Ces événements publics ont mis de l'avant une variété de thèmes associés à la radicalisation menant à la violence et aux actes motivés par la haine.



Au total, ce sont **588 personnes** qui ont été rejointes par les activités de sensibilisation menées par le CPRMV.

- ▶ Le panel « Deux ans après : qu'est-ce qu'on retient? » afin de commémorer les victimes des attentats du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) organisé en partenariat avec Corapprochement (C.O.R.);
- ▶ L'évènement « Marquer pour le vivre-ensemble. Pour déconstruire les préjugés et stéréotypes et pour faire la promotion de valeurs communes » organisé dans le cadre de la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! » en partenariat avec Say Ça Montréal, Fusion Jeunesse, Football Antiraciste, McGill Undergrads, Les services Exp. inc., Centre des réfugiés, Forum Jeunesse de Saint-Michel et Say Ça;
- ▶ L'évènement « L'engagement communautaire : Les jeunes passent à l'action », une présentation de diverses initiatives jeunesse afin de favoriser le vivre-ensemble et lutter contre le racisme et la discrimination, organisée dans le cadre de la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! », en partenariat avec les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et la Semaine d'actions contre le racisme;
- ▶ Le panel « Comment faire face au racisme en ligne » organisé en partenariat avec le Musée de l'Holocauste Montréal;
- ▶ Le panel « La science de la paix : Éducation et actes de bonté pour la prévention de l'extrémisme violent » organisé dans le cadre de la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! » en partenariat avec UNESCO MGIEP et Inclusion Jeunesse;
- ▶ Le panel « Les deuxièmes chances et l'engagement pro social » organisé en partenariat avec le Centre de services justice réparatrice (CSJR);
- ▶ Le panel « Prévenir la radicalisation violente : l'approche du Centre d'aide et de prise en charge de toute personne concernée par les extrémismes et radicalismes violents (CAPREV) » organisé en partenariat avec le Montreal Institute for Genocide and Human Rights (MIGS).

Campagne de sensibilisation « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! » : une aventure qui se poursuit

Lancé en 2017 en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! » a continué d'être déployée au Québec comme à l'international. Visant à favoriser l'engagement des jeunes dans un dialogue autour des thématiques associées aux phénomènes de radicalisation menant à la violence (esprit critique, polarisation, sentiment de stigmatisation, etc.), la campagne ESJT a donné lieu à la tenue de 18 ateliers jeunesse au cours de l'année 2019, grâce à la collaboration des partenaires suivants :

- Horizon Carrière
- YMCA du Québec
- Collège français
- Collège Mont-Saint-Louis
- Corapprochement (C.O.R.)
- Cégep de Saint-Jean- sur- Richelieu
- Cégep de Sainte-Hyacinthe
- École secondaire Jean- Jacques- Bertrand
- Cégep de Granby
- École secondaire des Hauts-Sommets, Saint-Jérôme
- Centre des jeunes Boyce-Viau
- CODEM
- Say Ça Montréal
- Iciéla
- Projet Rousselot
- Maison de jeunes Bordeaux-Cartierville.





Projet jeunesse « Actes de bonté » : mobiliser les jeunes Montréalais-e-s et Québécois-e-s

En continuité de la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! », le CPRMV a lancé à l'automne 2019 une nouvelle initiative : le projet jeunesse « Actes de bonté ». Mené en collaboration avec son partenaire l'*UNESCO Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development (MGIEP)*, ce projet vise à cartographier les initiatives québécoises en matière de culture de la paix et de vivre-ensemble. Aligné avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (Objectif 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des possibilités d'apprentissage à tous et Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous), le projet « Actes de bonté » avait pour objectif de mobiliser les jeunes Montréalais-e-s et Québécois-e-s autour de la campagne « Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends! » du CPRMV et de la campagne de *#KindnessMatters* (Actes de bonté) de l'UNESCO MGIEP.

Afin d'adapter cette initiative aux réalités des jeunes Montréalais-e-s et Québécois-e-s, le CPRMV a choisi d'organiser plusieurs séances de consultation en collaboration avec le Stowe High School (Vermont), la Zone (Saint-Léonard) et l'organisme Say Ça (Montréal). Ces consultations ont permis de dresser une série de constats et d'explorer le point de vue des jeunes sur les manières de construire des initiatives d'engagement communautaire. Réalisés auprès d'une soixantaine de jeunes, ces groupes de discussion ont permis d'entrevoir que parmi les motivations premières évoquées, on retrouvait : l'importance d'encourager plus de communautés inclusives, l'envie de s'outiller pour pouvoir s'éduquer à propos d'enjeux non familiers ou encore l'envie de pouvoir avoir un impact à long terme sur sa communauté. À titre d'exemple, une jeune ayant participé aux consultations, immigrée d'un pays

qu'elle considérait comme moins riche, a partagé le fait qu'il serait important pour elle d'avoir la possibilité de favoriser des actions et des événements communautaires auprès de sa communauté. Pour un autre, le besoin évoqué était de reconnaître des inégalités pour tous ceux et celles nés dans des conditions inégales, et d'être en mesure de les diriger vers des espaces de partage sécuritaire (c.-à-d. maison de jeunes). Pour d'autres enfin, il s'agissait de mettre de l'avant l'importance d'un sentiment de communauté afin de favoriser le regroupement de jeunes afin d'apprendre à connaître autrui et comprendre les différences de cultures, et reconnaître l'importance de dialoguer avec les autres afin de former un collectif plus puissant auprès des acteurs politiques et des figures communautaires de leurs quartiers.



404.

Webzine « 404 » :
parler de la radicalisation autrement

Parce que la radicalisation menant à la violence constitue une thématique parfois génératrice de peur, de confusion ou de stéréotypes, le projet de webzine 404 (<https://404mag.org>) vise à en parler autrement. Le projet 404 entend explorer et parler de radicalisation et d'extrémisme violent sous un autre angle que celui communément adopté dans la sphère publique. Conçu comme une plateforme web librement accessible, 404 a pour objectif d'aborder cette thématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent au sens large en le traitant sous un angle grand public et original.



L'objectif de 404 est d'offrir un espace de vulgarisation et de dialogue autour des multiples enjeux et questionnements liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

L'objectif de 404 est d'offrir un espace de vulgarisation et de dialogue autour des multiples enjeux et questionnements liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Il s'agit également de faire se croiser les voix des chercheurs, des praticiens et de ceux qui sont directement concernés par la question, tant au Québec qu'à l'international, une optique qui nous semble trop rarement promue. Mélangeant articles, entrevues, propositions artistiques et témoignages, le premier numéro de 404 prévu pour le printemps 2020 est consacré à la thématique de la « **deuxième chance** ».

404.

une signature
visuelle inspirée



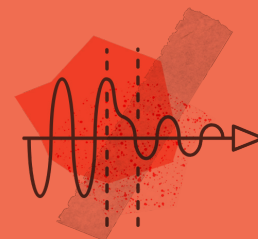
UN NOUVEAU
RADICAL
PROJET

La signature visuelle du webzine 404 est inspirée par le mouvement artistique dadaïste. Apparu au début du 20e siècle, le dadaïsme dénonce l'intolérable de la situation humaine en partageant son message à travers l'art. Laissant la place au peuple pour l'expression d'un art engagé, le mouvement dadaïste impose un langage artistique de liberté qui séduit l'œil et amène à une réflexion. La signature visuelle de 404 s'inspire de ce mouvement pour célébrer son esthétique vivante et prosociale. En utilisant une couleur rouge attirante et contrastée avec des tons neutres, une typographie vivante, le collage et la juxtaposition d'éléments, la signature visuelle de 404 rend hommage, à sa manière, au mouvement dadaïste et aux artistes qui l'ont fait vivre.



AIMES-TU
ÉCRIRE ?
SOUMETS TON TEXTE !

404.





Formations : affiner une mission éducative nécessaire

Depuis sa création, le CPRMV a bonifié son offre de formation afin d'outiller l'ensemble des professionnels issus des milieux scolaires, communautaires, policiers, carcéraux ou privés pouvant être confrontés aux enjeux variés des phénomènes de radicalisation violente. Le riche catalogue des formations offertes par le CPRMV s'accompagne également d'outils pédagogiques innovants (Baromètre des comportements, Alvéole) et de guides informatifs, dont certains s'avèrent directement destinés à soutenir les intervenants dans leur bon usage de projets de sensibilisation et de prévention portés par notre organisation, à l'instar du documentaire « La Bombe », des bandes dessinées « Radicalishow » ou encore de la pièce de théâtre « Embrigadés ».

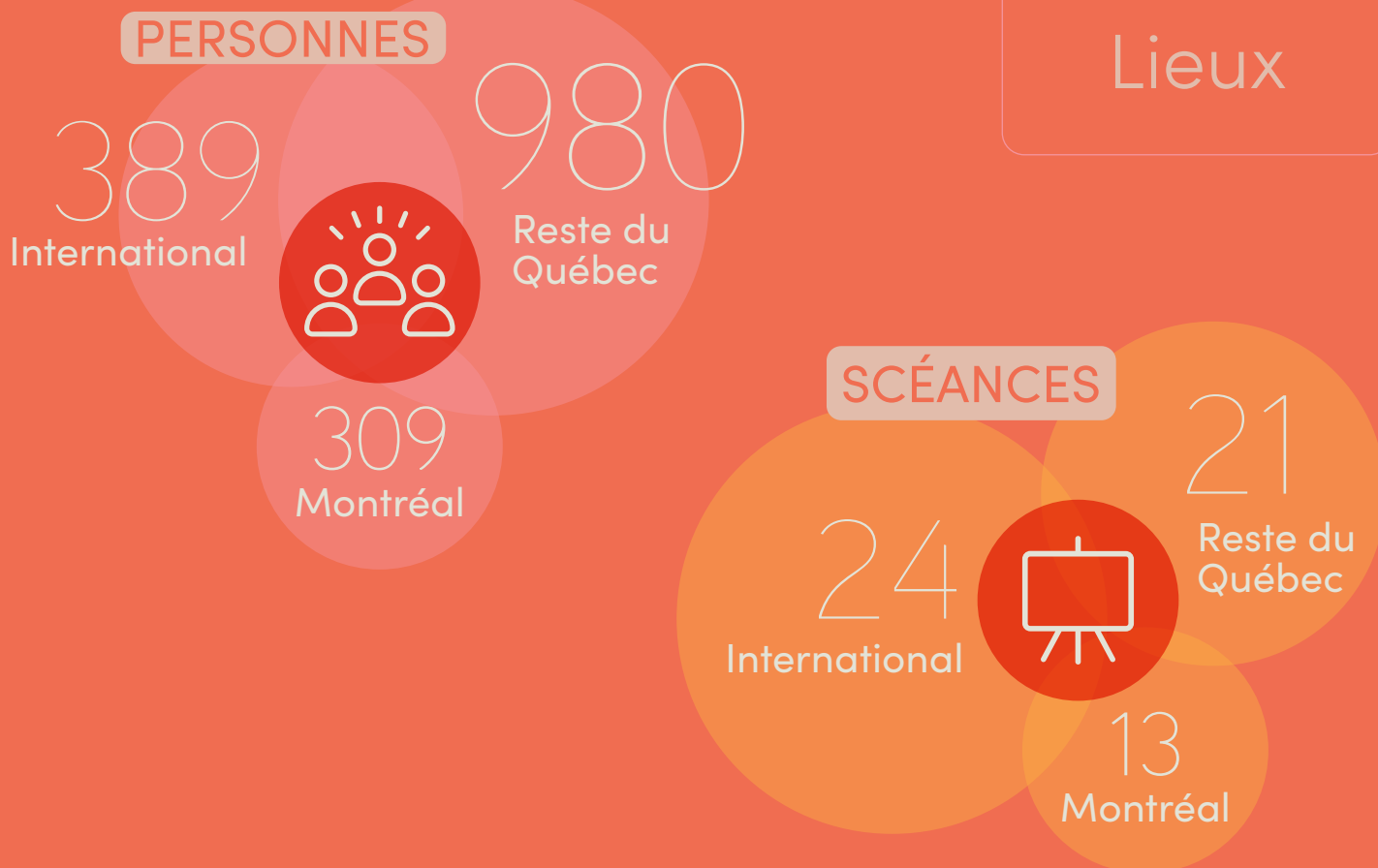
« Très intéressant, bien organisé, informations pertinentes, animateurs à l'écoute et dynamiques. Je repars avec plus de connaissances grâce à vous ! »

Intervenante

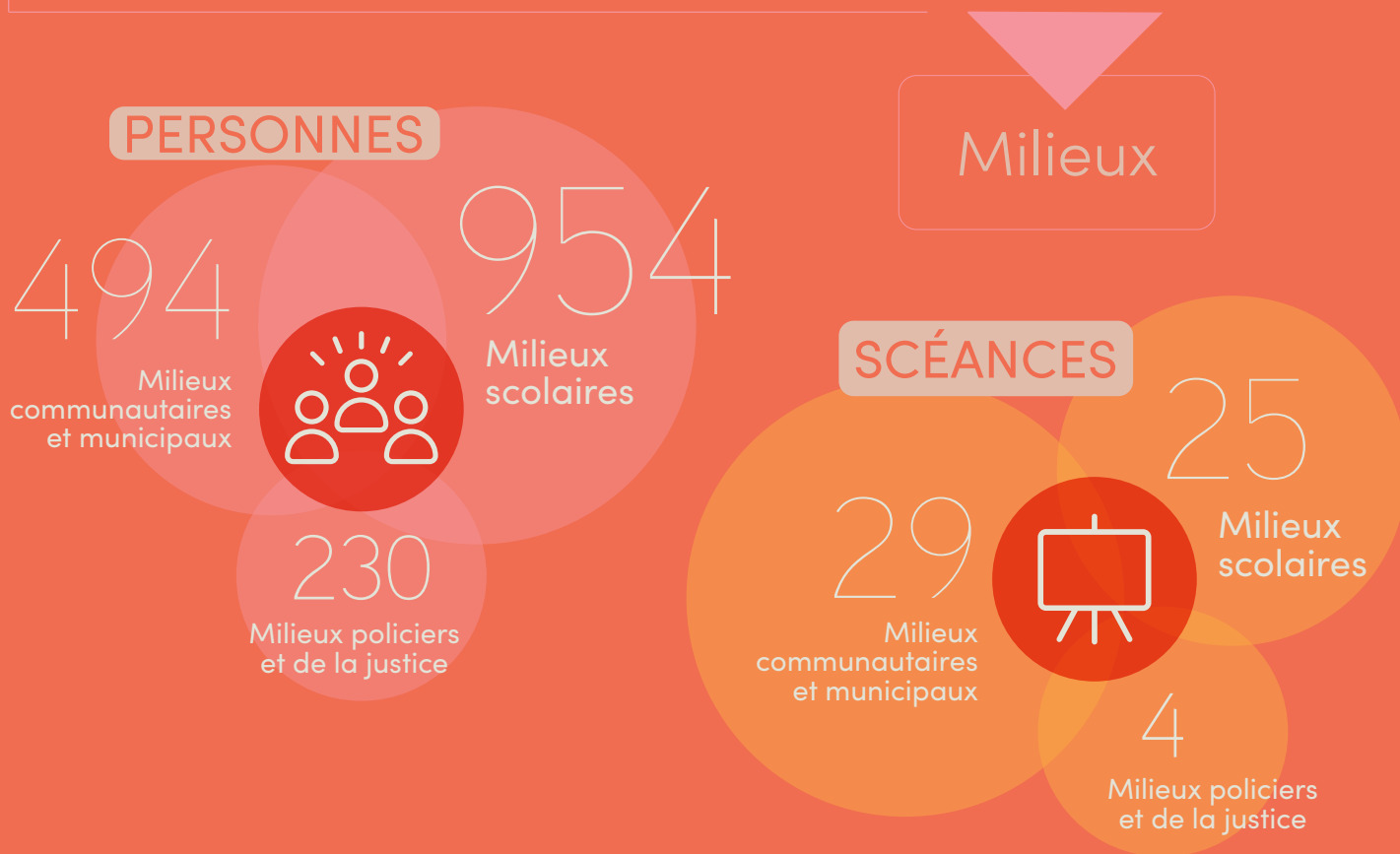
Une offre de formation bonifiée pour les professionnels et le grand public

Avec pas moins de 10 000 personnes formées depuis 2015, le CPRMV a consolidé ses acquis afin d'assurer une diffusion encore plus efficace de son offre de formation et de ses outils pédagogiques. Afin d'assurer sa pertinence et son actualité, l'offre de formation du CPRMV a été revue au cours de l'année écoulée afin de cibler les activités d'éducation et les publics les plus porteurs dans le cadre de son mandat. Fort de son approche andragogique, le CPRMV continue d'offrir des formations mettant en équilibre connaissances scientifiques, témoignages et mises en situation pédagogiques.

En 2019, ce sont **1678 personnes** qui ont été rejointes par le moyen de **58 séances** de présentation et de formation organisées à travers le Québec et à l'international.



En 2019, les milieux qui ont accueilli les séances de présentation et de formation du CPRMV sont (par ordre décroissant) : Les milieux communautaires et municipaux, les milieux scolaires, policiers et ceux de la justice.



Des formations reconnues par les ordres professionnels au Québec

En 2019, le CPRMV a procédé à l'accréditation de certaines de ses formations par divers ordres professionnels au Québec. Ainsi, les formations « Comprendre, reconnaître et prévenir la radicalisation menant à la violence » et « Alvéole : L'analyse interdisciplinaire d'une situation de radicalisation menant à la violence » sont désormais reconnues par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) ainsi que par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ).

Un partenariat avec l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) a aussi mené à l'accréditation de la formation « Prévenir la radicalisation menant à la violence en milieu de travail » ainsi qu'à la cocréation du « Guide d'information destiné aux gestionnaires. Prévenir la radicalisation menant à la violence en milieu de travail », un document informatif ayant pour objectif d'aiguiller les gestionnaires sur leur rôle en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence ainsi que des clés de compréhension à l'égard de ce phénomène.



Alvéole : un intérêt marqué pour l'approche interdisciplinaire de prévention de la radicalisation violente

Aboutissement du partenariat du CPRMV avec la Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative, l'outil Alvéole continue de susciter un intérêt marqué au Québec comme à l'international depuis son lancement en 2018. En raison de son caractère innovant, de son format pédagogique et de sa facilité d'utilisation, Alvéole connaît un succès parmi les professionnels et les milieux qui souhaitent mieux appréhender les phénomènes de radicalisation menant à la violence et la gestion des situations dans une perspective multidisciplinaire. En 2019, ce sont **239 personnes** qui ont été formées à l'utilisation d'Alvéole au Québec, au Canada et à l'international.

Ce qui est intéressant dans Alvéole, c'est que ça permet de parler de la radicalisation de manière apaisée, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de discours et de formations sur la radicalisation qui sont très anxiogènes, parce qu'on ne parle pas de radicalisation menant à la violence, on parle plus précisément de terrorisme. Donc dans Alvéole, on parle de radicalisation d'une manière qui permet quand même de rassurer un peu les participants.

Témoignage Alvéole

**Participant,
Eurométropole
de Strasbourg**

« Alvéole permet de faire tomber des barrières entre les professionnel.le.s et permet le droit à l'expérimentation, notamment dans l'échange de points de vue.

Témoignage Alvéole

Gestionnaire

Afin d'expliquer à tous les fondements et les objectifs d'Alvéole, le CPRMV a également produit une vidéo promotionnelle librement accessible sur notre chaîne YouTube. Plus que jamais, Alvéole participe au rayonnement de l'expertise de l'organisation à travers le Québec et au-delà. Ainsi, le *Radicalization Awareness Network (RAN)*, réseau de mutualisation des expertises européennes en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, a choisi de promouvoir Alvéole comme une approche innovante en vue d'aborder la question de la prévention et de la prise en charge interdisciplinaire des situations de radicalisation violente. Alvéole figure ainsi comme une des bonnes pratiques mises en lumière par le RAN dans le cadre de son document *Tabletop exercises: Practicing multi-agency cooperation* et ce sont plusieurs dizaines d'experts du réseau européen qui ont pu être formés dans le cadre de séances de formation organisées en Europe.

Alvéole a également attiré l'attention du Pays basque, de la France et de la Belgique. Employé-e-s municipaux, enseignant-e-s, représentants d'organisations communautaires et associatives, policier-e-s et intervenant-e-s de première ligne sont autant de professionnels qui ont pu assister à des séances de formation Alvéole organisées avec l'aide de partenaires locaux.

En 2020, le CPRMV poursuivra son virage technologique avec l'objectif de proposer une version numérique d'Alvéole. Ce portail permettra aux professionnels au Québec d'utiliser une version en ligne d'Alvéole, de préserver des versions numériques des études de cas développées avec l'outil et surtout d'expérimenter à distance la mise en commun de situations (réelles ou fictives) de radicalisation analysées. Afin de répondre aux demandes croissantes de formation Alvéole, le CPRMV développera également en 2020 une formation de formateurs visant à permettre au plus grand nombre d'intégrer cet outil pédagogique dans le cadre de milieux professionnels et d'être formé à l'approche interdisciplinaire de prise en charge de situations de radicalisation violente.

Témoignage Alvéole
**Employée d'une
 bibliothèque**

J'ai pris conscience de ma légitimité à participer au processus d'aide à des personnes en difficulté. J'ai une place utile dans la société comme actrice dans l'aide à autrui.

Formation – Guide pédagogique de la campagne « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends ! »

Lancée à l'automne 2017, la campagne de sensibilisation « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends ! » (ESJT) continue sa diffusion à travers le Québec et à l'international. C'est plus particulièrement le guide pédagogique de la campagne ESJT (librement accessible en ligne) qui a suscité l'attention au cours de l'année écoulée. Celui-ci permet aux intervenant-e-s des milieux jeunesse ou aux éducateurs et éducatrices de mener des activités qui favorisent la création d'espaces de discussion et de réflexion auprès des jeunes de 13 à 25 ans, sur les thématiques associées à la radicalisation violente (polarisation des croyances, essentialisation de l'Autre, etc.).

Afin d'accompagner l'appropriation des 19 activités du guide ESJT par les professionnels travaillant au contact de jeunes, le CPRMV a souhaité créer une nouvelle formation portant sur le guide ESJT. Celle-ci intègre également des informations plus générales sur les diverses attitudes à promouvoir afin de prévenir la radicalisation menant à la violence et les crimes haineux ainsi que des stratégies visant à accroître l'aisance des intervenants jeunesse pour aborder des sujets sensibles par le biais d'activités expérientielles. Soutenu par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), ce sont pas moins de **80 professionnels** issus des milieux scolaires, policiers, gouvernementaux et communautaires qui ont été rejoints dans 8 villes du Canada : Montréal, Thunder Bay, Red Deer, Cochrane, Edmonton, Wood Buffalo, Vancouver et Burnaby. Ces formations permettront à ces intervenants de terrain de mobiliser à leur tour les activités de la campagne ESJT au sein de leur communauté, en particulier auprès des jeunes.



Having the open discussion between other agencies to learn from and gain new perspectives was very important for me.

It is critical that we continue to build positive relationship with our community partners

Témoignage
tourné
CCUNESCO

**Policier,
Alberta**

Afin d'expliquer à tous les fondements et les objectifs d'Alvéole, le CPRMV a également produit une vidéo promotionnelle librement accessible sur notre chaîne YouTube. Plus que jamais, Alvéole participe au rayonnement de l'expertise de l'organisation à travers le Québec et au-delà. Ainsi, le RAN, réseau de mutualisation des expertises européennes en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, a choisi de promouvoir Alvéole comme une approche innovante en vue d'aborder la question de la prévention et de la prise en charge interdisciplinaire des situations de radicalisation violente. Alvéole figure ainsi comme une des bonnes pratiques mises en lumière par le RAN dans le cadre de son document



Tabletop exercises: Practicing multi-agency cooperation et ce sont plusieurs dizaines d'experts du réseau européen qui ont pu être formés dans le cadre de séances de formation organisées en Europe.

Alvéole a également attiré l'attention du Pays basque, de la France et de la Belgique. Employé-e-s municipaux, enseignant-e-s, représentants d'organisations communautaires et associatives, policier-e-s et intervenant-e-s de première ligne sont autant de professionnels qui ont pu assister à des séances de formation Alvéole organisées avec l'aide de partenaires locaux.

En 2020, le CPRMV poursuivra son virage technologique avec l'objectif de proposer une version numérique d'Alvéole. Ce portail permettra aux professionnels au

Québec d'utiliser une version en ligne d'Alvéole, de préserver des versions numériques des études de cas développées avec l'outil et surtout d'expérimenter à distance la mise en commun de situations (réelles ou fictives) de radicalisation analysées. Afin de répondre aux demandes croissantes de formation Alvéole, le CPRMV développera également en 2020 une formation de formateurs visant à permettre au plus grand nombre d'intégrer cet outil pédagogique dans le cadre de milieux professionnels et d'être formé à l'approche interdisciplinaire de prise en charge de situations de radicalisation violente.

Témoignage tournée
CCUNESCO

**Représentant
d'organisme
communautaire,
Colombie-
Britannique**

I appreciated the scenarios and practical activities to further the dialogue critically necessary to broadening understanding and building empathy.



Accompagnement communautaire : écouter, orienter et soutenir

Afin d'assurer une complémentarité avec l'ensemble des dispositifs québécois agissant sur le volet prévention de la radicalisation menant à la violence, le CPRMV a choisi de miser sur une philosophie d'accompagnement de type « communautaire ». Pour ce faire, le CPRMV évolue dans un cadre pragmatique où les objectifs demeurent identiques à ceux d'une approche d'intervention plus classique (à savoir un travail d'écoute basé sur l'accueil, le respect et l'empathie, qui prend en compte la subjectivité et l'expérience des individus et de leurs proches), mais qui s'actualise dans une perspective communautaire permettant de mobiliser des leviers multiples d'accompagnement qui dépassent un strict cadre clinique et institutionnel.

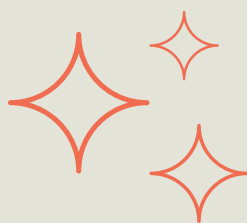
Philosophie d'accompagnement communautaire portée par le CPRMV

Dans le champ de l'intervention psychosociale et communautaire, des notions multiples s'avèrent mobilisées, souvent de manière interchangeable, en vue de qualifier les pratiques mises en œuvre par les professionnels. Ainsi, les notions de « prise en charge », de « suivi » et « d'accompagnement » sont fréquemment évoquées sans toutefois être toujours distinguées. Pourtant, il est essentiel de pouvoir préciser le sens de chacun de ces concepts et les distinctions qu'ils impliquent, en particulier en ce qui a trait au positionnement des professionnels à l'égard de l'individu ou de la situation visée.

Ainsi, le terme de « prise en charge » aura tendance à positionner les professionnels selon une perspective externe et à concevoir la situation visée comme objet « passif » de l'intervention. La notion de « suivi » aura pour sa part plutôt tendance à concevoir le rôle des professionnels dans une perspective de maintien d'un contrôle externe sur la situation visée. Finalement, le concept « d'accompagnement » impliquera davantage une dynamique relationnelle à l'égard de la situation visée. Il est à noter que toutes ces modalités d'intervention peuvent coexister dans une même situation. C'est d'ailleurs cette diver-

sité existante au sein du champ de l'intervention psychosociale et communautaire qui permet une complémentarité bénéfique des dispositifs québécois de prévention de la radicalisation menant à la violence et des actes à caractère haineux.

Fort de son expérience pratique et des leçons tirées au cours de ses cinq années d'existence, le CPRMV a choisi de construire son positionnement autour d'une philosophie « d'accompagnement communautaire ». Si historiquement les pratiques d'accompagnement se rattachent au domaine de la santé (notamment autour de l'attention portée à autrui, du soutien moral et psychologique, etc.), elles ont depuis pris forme dans d'autres domaines (travail social, action communautaire, création artistique, etc.). Ainsi, Gagnon et al. (2011) éclairent « l'accompagnement » comme une volonté : « De réconcilier l'autonomie et les normes sociales en les superposant, [de] réconcilier la reconnaissance de l'individualité avec son insertion dans une organisation, école ou travail, et dans le monde, avec chacun leurs contraintes. C'est aussi chercher à conjuguer empathie – sur cette base que chacun mérite considération et attention – avec discipline ou travail sur soi, à concilier aide inconditionnelle et responsabilité individuelle par laquelle chacun se prend en main, à associer enfin relation compassionnelle et responsabilité professionnelle »².

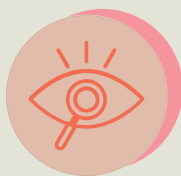




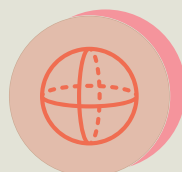
La philosophie « d'accompagnement communautaire » empruntée par le CPRMV vise donc à mettre en balance cet équilibre sensible entre la reconnaissance des besoins des individus et le fonctionnement au sein du monde social. En d'autres termes, l'accompagnement communautaire, tel que privilégié par le CPRMV, vise à agir auprès de l'individu à risque ou en situation avérée de radicalisation et sur le milieu auquel elle appartient, et de manière plus générale l'écosystème social au sein duquel il vit. Il est possible de caractériser l'approche d'accompagnement communautaire privilégiée par le CPRMV selon trois dimensions :

- Une **approche systémique** qui reconnaît la valeur de la relation profonde qui existe entre la dynamique intérieure d'une personne et l'ensemble des composantes de son être social. Cette approche systémique est à la fois individualisée et environnementale puisqu'elle entend prendre en compte chaque situation dans sa singularité tout en explorant les éléments environnementaux qui s'y rattachent.
- Une **approche humaniste**, volontaire et non coercitive. Tout accompagnement doit pour être efficace se fonder sur la participation volontaire et bienveillante de l'individu concerné. Dès lors, il s'avère incontournable que la personne concernée accepte de s'engager volontairement et sans être contrainte dans l'offre d'accompagnement du CPRMV. Par ailleurs, l'approche humaniste privilégiée fait appel à des dispositions subjectives et morales : le non-jugement, la responsabilité, l'accompagnement personnalisé, l'autonomie de l'individu, la confiance, etc.
- Une **approche transversale et multidisciplinaire**, selon laquelle chaque situation doit être appréhendée à la lumière des éléments multiples qui la composent. En ce sens, l'accompagnement du CPRMV s'adapte aux réalités propres de chaque situation (auprès de l'individu, de son entourage ou du professionnel) et mobilise des ressources variées et multidisciplinaires afin de répondre aux besoins identifiés.

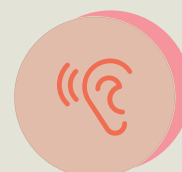
Principes fondamentaux d'accompagnement communautaire privilégiés par le CPRMV



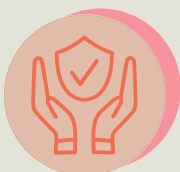
Établir les pistes d'action afin d'accompagner la personne concernée, ses proches ou les professionnels impliqués.



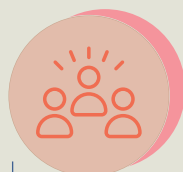
Considérer les diverses dimensions de la vulnérabilité d'un individu (sphères de vie, facteurs de risque, etc.)



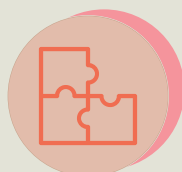
Maintenir une écoute active.



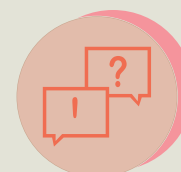
Favoriser un climat de confiance.



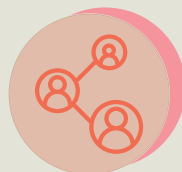
Consulter et impliquer (au besoin) l'entourage de la personne concernée (famille, amis, relations professionnelles, etc.) afin de favoriser une meilleure compréhension de la situation visée.



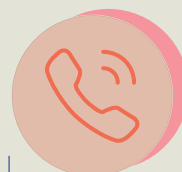
Faciliter l'intégration de l'individu concerné dans la communauté à travers la mobilisation : mettre en avant le développement des connaissances, valoriser les compétences dans des activités ou des projets de prévention.



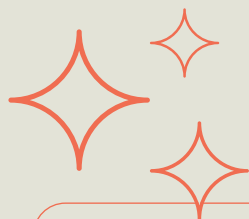
Mobiliser les ressources d'aide en vue d'accompagner la personne concernée (et potentiellement ses proches) dans une démarche participative.



Cartographier les facteurs de protection pouvant être mobilisés chez l'individu et dans son environnement (proches, acteurs significatifs, acteurs de prévention, etc.).



Assurer (au besoin) un suivi auprès de la personne concernée, de ses proches et des professionnels impliqués.



Trois niveaux d'accompagnement communautaire : collectif, de milieu et individuel

Cette approche d'accompagnement communautaire du CPRMV s'opérationnalise à trois niveaux : collectif, de milieux et individuel.

1

Accompagnement collectif

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des espaces de vie (quartiers, villes, etc.) pouvant être confrontés à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux.



2

Accompagnement de milieux

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des milieux (écoles, établissements carcéraux, etc.) confrontés à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux.



3

Accompagnement individuel

Ce type d'accompagnement vise à soutenir des individus ou leurs proches confrontés (ou ayant pu l'être) à des situations de radicalisation ou à des comportements à caractère haineux (en tant que victime ou auteur)..



Bien que classés distinctement à des fins explicatives, ces trois niveaux s'avèrent bien souvent interreliés et interdépendants.

En 2019, ce sont 135 accompagnements tous niveaux confondus qui ont été effectués par le CPRMV, soit un total de **383 heures investies** par les professionnels de notre organisation.



En ce qui a trait à l'**accompagnement collectif**, le travail du CPRMV consiste prioritairement à intervenir sur les paramètres environnementaux des situations de radicalisation menant à la violence. La perspective systémique d'accompagnement communautaire du CPRMV implique une attention portée aux environnements sociaux et au milieu de vie au sein desquels les individus se meuvent. En 2019, ce type d'accompagnement représentait **une moyenne de 30 heures investies**, sous la forme d'ateliers de sensibilisation, de panels ou d'activités communautaires organisés dans le cadre d'espaces de vie citoyens.



En ce qui a trait à l'**accompagnement de milieux**, il s'agit pour le CPRMV de renforcer l'autonomie des milieux à l'égard de la gestion de situations de radicalisation potentielles ou avérées. Le développement d'une stratégie d'accompagnement se fait souvent en collaboration avec les acteurs clés qui gravitent dans les milieux fréquentés par un individu, qu'il s'agisse du milieu scolaire, professionnel ou communautaire. Dès lors, il apparaît pertinent de pouvoir intervenir sur certaines situations de radicalisation par des actions d'accompagnement qui s'exercent à l'échelle d'un milieu et non pas uniquement à l'égard d'un individu. Ces accompagnements de milieu ont pour bénéfice d'appréhender les situations de radicalisation dans une perspective collective, facilitant ainsi une « dépersonnalisation » de la situation visée. En 2019, ce sont **30 milieux** qui ont pu bénéficier d'un accompagnement de la part du CPRMV, soit une moyenne de **90 heures investies**.



Finalement, l'**accompagnement individuel** constitue le cœur du travail d'accompagnement communautaire porté par le CPRMV. Ce type d'accompagnement vise à redonner aux individus à risque, en processus ou en situation avérée de radicalisation le pouvoir d'agir. Il ne s'agit pas ici de forcer un quelconque processus de « déradicalisation »*, mais bien d'accompagner l'individu dans un processus de réflexivité, d'autonomisation et de réponses à certains des défis rencontrés ayant pu le conduire à s'engager dans une dynamique de radicalisation. Inscrit dans une logique volontaire et collaborative, l'accompagnement individuel offert par le CPRMV vise d'une part à réduire les risques de basculement vers la violence et, d'autre part, à renforcer la résilience – autrement dit les facteurs de protection – des personnes visées. En 2019, les professionnels du CPRMV ont effectué **84 accompagnements de type individuel**, soit une moyenne de **252 heures investies** pour chaque situation.

*

1 La déradicalisation réfère au processus cognitif qui a pour résultat le rejet de valeurs, attitudes et visions qui représentent l'idéologie extrémiste ultérieurement adoptée par l'individu. Il s'agit donc d'un changement du mouvement de pensées d'un individu radicalisé qui est principalement caractérisée par la délégitimation de l'usage de la violence et l'acceptation de visions différentes de la sienne. (SCHMID, Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation : A Conceptual Discussion and Literature Review, 2013, p. 29.)

2 Le CPRMV favorise le désengagement, ce qui évoque pour sa part un processus qui vise uniquement à distancier de manière comportementale l'individu du modus opérandi relié à l'idéologie extrémiste. Le désengagement n'intervient pas sur les croyances ou la vision du monde de l'individu, ce qui explique le fait que le désengagement de l'extrémisme se fait souvent sans une déradicalisation de l'individu (Horgan, 2009a:28).

À noter que dans le courant de l'année 2019, il y a eu en moyenne **11 heures d'investies** au référencement et/ou transfert de dossier pour des demandes qui n'étaient pas reliées à la radicalisation ou à des actes à caractère haineux ou encore, qui nécessitaient un accompagnement auprès d'autres ressources que celles du CPRMV.

L'année 2019 a été synonyme d'une reconnaissance des bénéfices de l'approche d'accompagnement communautaire privilégiée par le CPRMV. De nouvelles collaborations avec des partenaires tels que Service correctionnel Canada (SCC) ou l'équipe clinique polarisation du CIUSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, sont autant d'exemples des besoins de complémentarité qui existent actuellement en ce qui a trait aux besoins d'accompagnement et de prise en charge en matière de radicalisation menant à la violence.

Un nouveau programme de mentorat « Une présence pour tous »

Si l'accompagnement communautaire mené par les professionnels du CPRMV constitue un levier d'intervention auprès des personnes à risque, en processus ou en situation avérée de radicalisation, il n'est pas le seul. Fort des constats observés au cours des cinq dernières années, le CPRMV a choisi d'investir en 2019 de nouvelles modalités d'intervention auprès des personnes directement concernées par une situation de radicalisation. Grâce au soutien du Fonds pour la résilience communautaire du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (Sécurité publique Canada), le CPRMV a choisi de commencer un nouveau programme de mentorat appréhendé comme un levier d'accompagnement supplémentaire pouvant être mis en œuvre par le CPRMV.

Nommé « Une présence pour tous », ce nouveau projet constitue une adaptation du programme

de mentorat mis en œuvre depuis 2012 par la municipalité d'Aarhus au Danemark. Fondée sur les principes de « psychologie de la vie » (*life psychology*), cette approche de mentorat entend offrir des modalités alternatives d'accompagnement auprès des personnes concernées par les défis multiples associés à la radicalisation. À l'instar du programme d'Aarhus, les programmes de mentorat en lien avec la radicalisation permettent de cibler des facteurs de risque rencontrés par certaines personnes au cours de leur parcours de vie, à savoir l'absence d'autrui significatif, la fragilité identitaire, le besoin d'appartenance, l'engagement dans un réseau social négatif. Ces programmes visent ainsi à renforcer un certain nombre de facteurs de protection en lien avec les dynamiques de radicalisation menant à la violence : la relation significative avec un modèle positif, la possibilité de nouer un lien de confiance avec autrui, la diversification du cercle social, et l'orientation prosociale des sentiments d'injustice ou d'oppression.

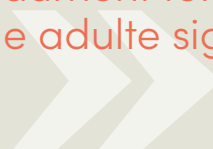


Ce programme de mentorat mis en œuvre par le CPRMV vise ainsi l'établissement d'une relation significative entre une personne à risque ou en situation de radicalisation et un mentor dûment formé à agir comme adulte significatif, et ce, en tenant compte des intérêts et de la personnalité du mentoré et du profil des mentors disponibles. La relation mentor/mentoré doit favoriser l'établissement d'un climat de confiance et d'échange permettant au mentoré de bénéficier de l'écoute, de l'appui et d'un partage d'expérience de la part d'un mentor bienveillant et soutenant.

Initié à l'automne 2019, le programme de mentorat « Une présence pour tous » sera progressivement déployé à partir de 2020 à Montréal et sa grande région, Québec, Gatineau comme Sherbrooke.



Ce programme de mentorat mis en œuvre par le CPRMV vise ainsi l'établissement d'une relation significative entre une personne à risque ou en situation de radicalisation et un mentor dûment formé à agir comme adulte significatif

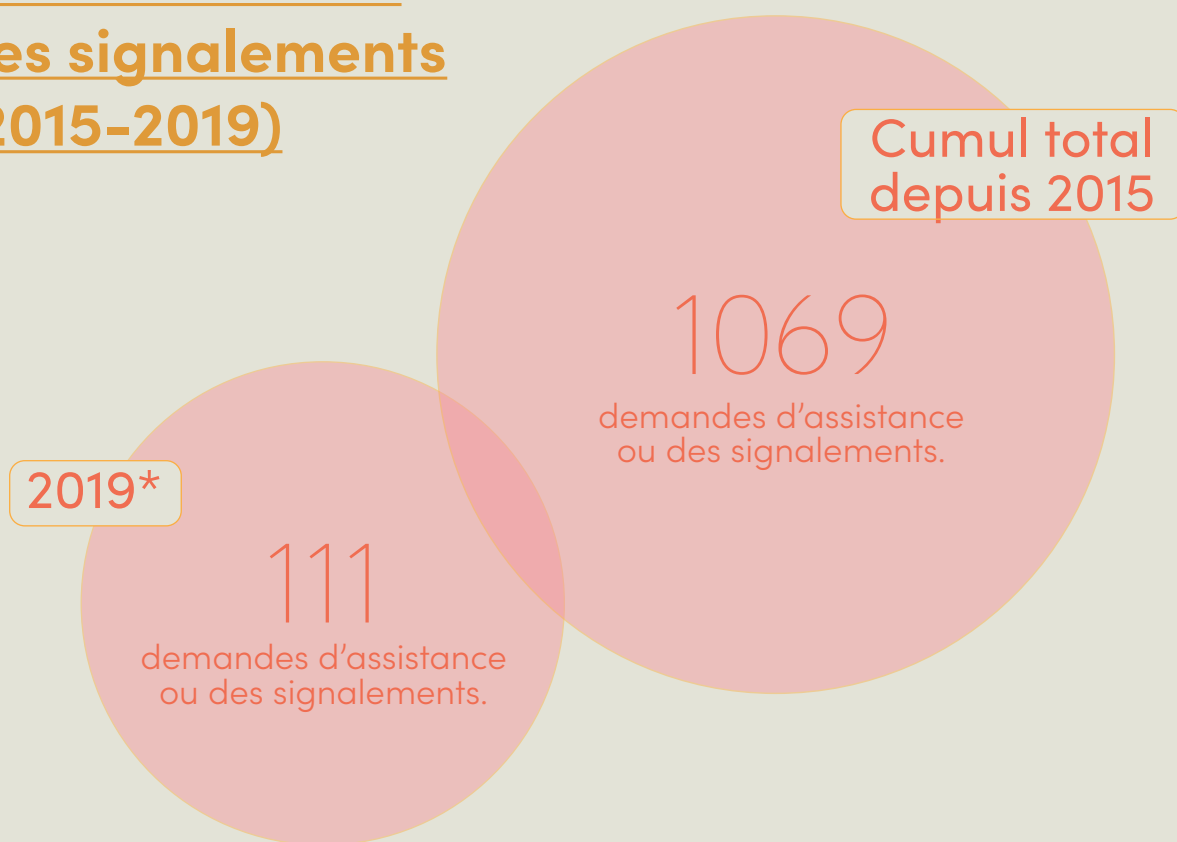




Plateforme Info-Radical - Statistiques 2019

En 2019, la plateforme Info-Radical du CPRMV a reçu 111 demandes d'assistance ou des signalements concernant des situations de radicalisation ou des actes à caractère haineux. Ces chiffres s'ajoutent à ceux des années précédentes. Depuis 2015, ce sont 1069 demandes d'assistance ou des signalements qui ont été reçus par le CPRMV. Bien qu'en légère baisse comparativement aux années antérieures, ce chiffre illustre une diversité de besoins d'assistance et de soutien de la part des citoyens et des professionnels à Montréal ainsi que dans l'ensemble du Québec.

Demandes d'assistance ou des signalements (2015-2019)



Au 31 décembre 2019 sur les 111 demandes d'assistance ou signalements traités, 19 demeuraient des dossiers actifs nécessitant la continuité d'un travail d'accompagnement de la part du CPRMV. Si la majorité des demandes d'assistance ou des signalements (**83**) a été reçue par l'entremise de la ligne d'appel gratuite, une part de plus en plus importante (**28**) provient d'autres canaux, incluant des contacts directs auprès des professionnels du CPRMV ou des sollicitations dans le cadre de formations, d'ateliers de sensibilisation ou d'activités de mobilisation communautaire.

*

1 Le nombre peut fluctuer selon le contexte politique et les couvertures médiatiques.

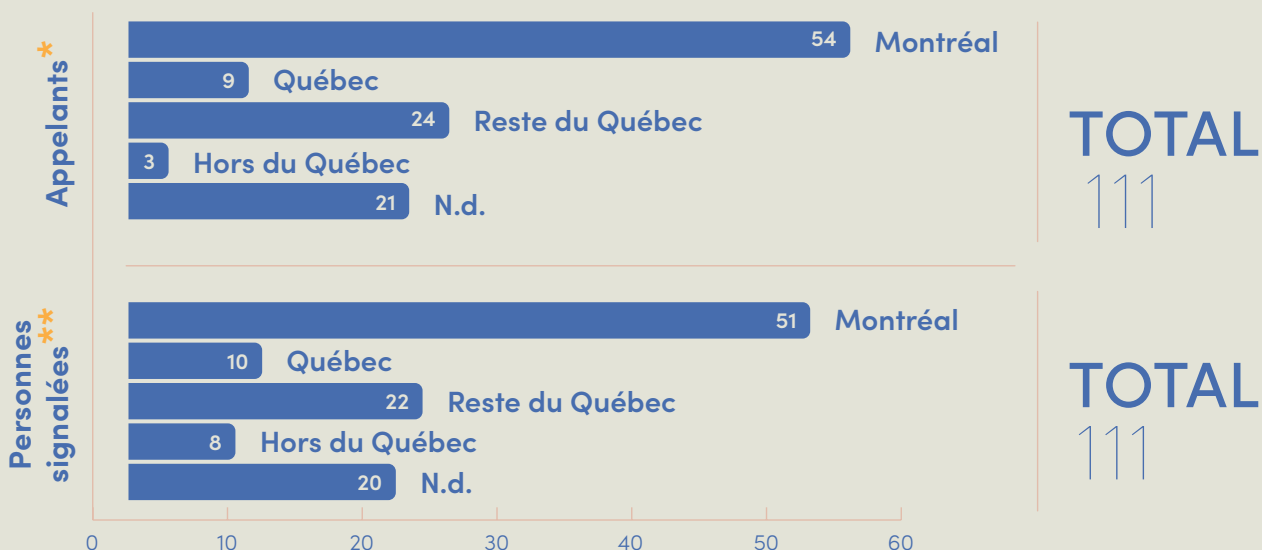
2 Une demande d'assistance ou de signalement peut représenter plus qu'une personne accompagnée. Voir les différents niveaux d'accompagnements du CPRMV (p.55).

Type de demandes d'assistance ou de signalements en 2019



La variété des types de radicalisation qui s'illustre dans les demandes d'assistance ou signalements traités permet de valider l'importance pour notre organisation de continuer à aborder tous les types de radicalisation pouvant mener à la violence.

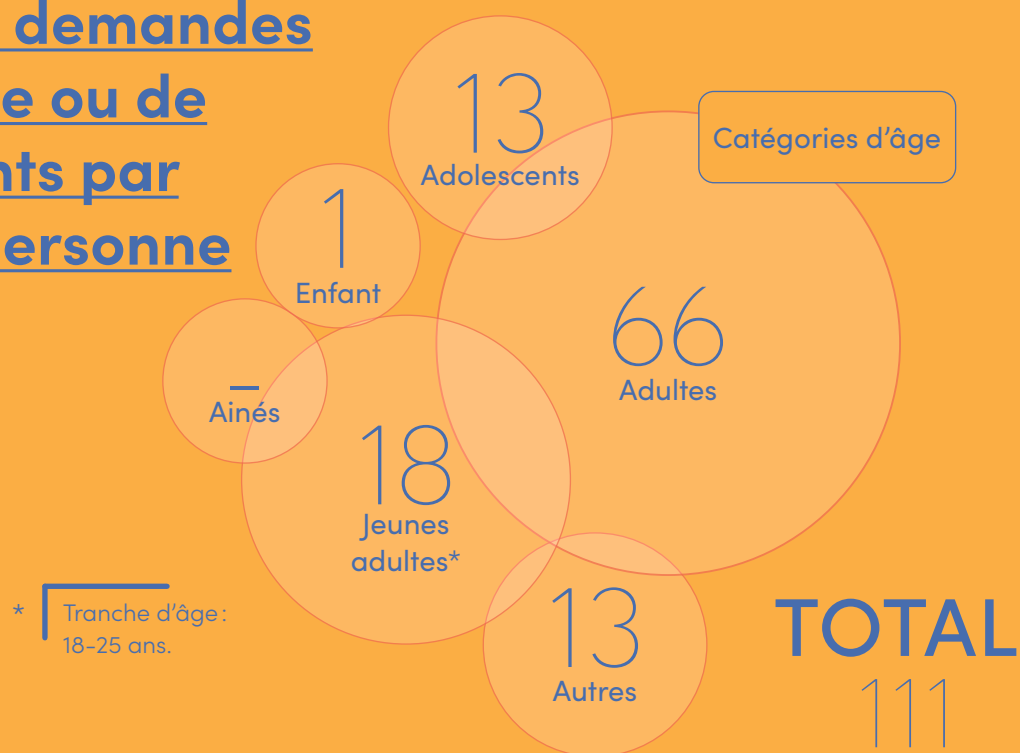
Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par région en 2019



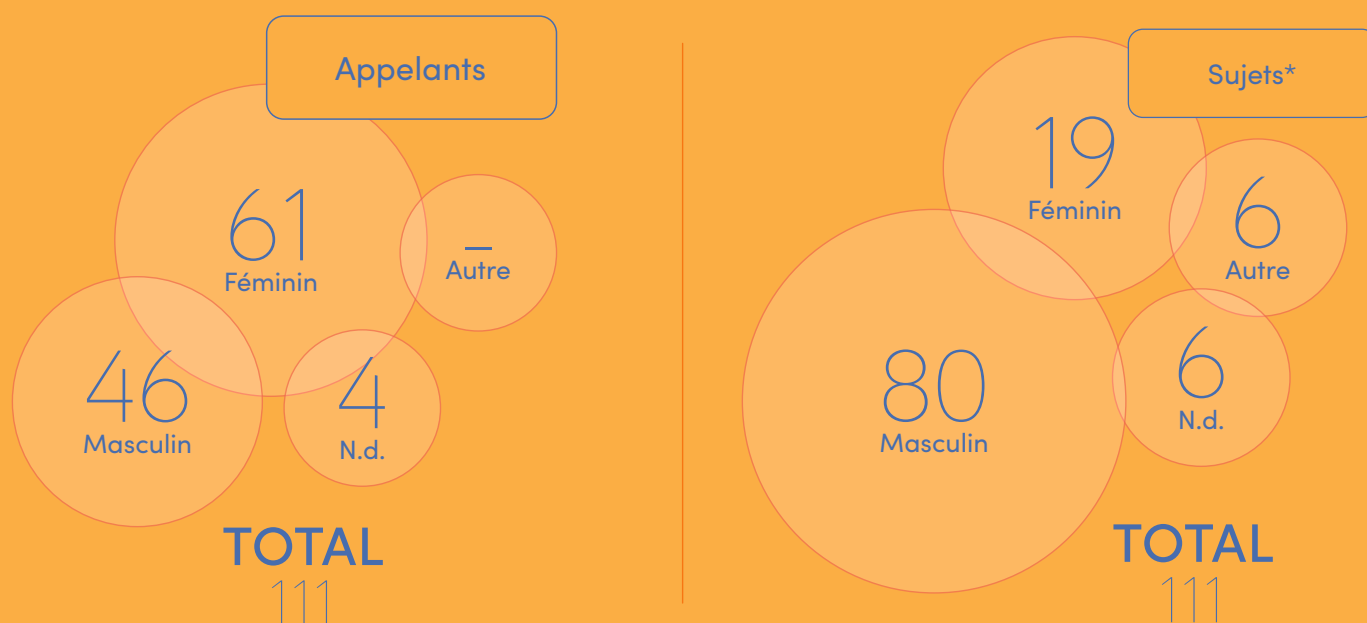
La diversité géographique de provenance des demandes d'assistance ou des signalements traités par le CPRMV conduit notre organisation à renforcer, plus que jamais, son travail de réseautage auprès des partenaires locaux afin d'être en mesure d'élargir son réseau d'acteurs de prévention de la radicalisation pouvant mener à la violence dans l'ensemble de la province.

- * Appelants: personne qui fait appel à nos services.
- ** Personnes signalées: pour qui l'appelant nous contacte.

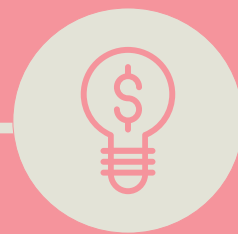
Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par âge de la personne signalée en 2019



Nombre de demandes d'assistance ou de signalements par genre en 2019



* Sujets : personne ou situation pour qui l'appelant a fait appel à nos services.



États financiers³

Produits

2019

Subvention du ministère de la Sécurité publique	606 250 \$
Subvention de la Ville de Montréal	600 000 \$
Commission canadienne pour l'UNESCO	12 000 \$
Sécurité publique du Canada – Fonds pour la résilience communautaire	59 758 \$
Programme des Nations-Unies pour le développement	132 608 \$
Revenus de formations et autres revenus	39 417 \$
	1 458 000 \$

Charges

Salaires et avantages sociaux	766 971 \$
Loyer	68 539 \$
Télécommunications	13 692 \$
Assurances	7 697 \$
Fournitures de bureau	7 188 \$
Matériels et fournitures d'activités et de projets	12 562 \$
Frais de déplacements	4 919 \$
Frais de représentation et d'accueil	162 \$
Honoraires professionnels	76 934 \$
Honoraires de direction	119 841 \$
Formation	676 \$
Location d'équipement	2 264 \$
Versement consortium Tunisie	177 851 \$
Publicité et promotion	3 141 \$
Recherches et bonnes pratiques internationales	17 725 \$
Entretien et réparations des locaux	3 843 \$
Frais liés au déménagement	21 530 \$
Fournitures et soutien informatique	10 690 \$
Site internet	739 \$
Dépenses de matériel roulant	1 929 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	15 096 \$
Intérêts et frais bancaires	4 856 \$
	1 338 842 \$
Excédent des produits sur les charges	119 158 \$

Bilan du CPRMV

Au 31 décembre 2019 (audit )

Actif   court terme

2019

Actif	Encaisse	505 879 \$
	Subventions � recevoir (voir note)	500 00 \$
	Comptes clients et autres cr�ances	33 563 \$
	Taxes � la consommation � recevoir	11 212 \$
	Frais pay�s d'avance	6 064 \$
		1 056 718 \$
	Immobilisations corporelles	29 632 \$
	D�p�ts de garantie	9 857 \$
		1 096 207 \$

Passif   court terme

Passif	Fournisseurs et charges � payer	37 257 \$
	Salaires et vacances � payer	57 487 \$
	Apports report�s	42 509 \$
		137 253 \$

Actifs nets	Investis en immobilisations	29 632 \$
	Non affect�s	328 919 \$
	Affect�s	600 403 \$
		958 954 \$
		1 096 207 \$

- 3  tant donn  que l'ann e 2019 a  t  une ann e de r organisation pour le CPRMV, des calendriers d cal s de paiements des contributions financi res en 2018 et 2019 et des cons quences de ces  v nements sur les surplus affect s et non affect s ainsi que certains projets budg t s non r alis s, les surplus en fin d'exercice indiqu s dans les  tats financiers 2019 peuvent sembler  lev s. Cependant, l'ajustement   la baisse des contributions financi res   partir de 2019 combin  aux d cisions qui seront prises en 2020 auront pour effet d' quilibrer le tout pour les ann es   venir.



CENTRE DE
PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Prévention d'abord!

**Ligne
d'assistance**

info-radical.org

Rapport annuel 2019

Un agir
commun,
au service de **tous**

Montréal: 514 687-7141

Ailleurs au Québec: 1 877 687-7141

C'est confidentiel!